

INSTITUTUM HISTORICUM FF. PRAEDICATORUM
ROMAE AD S. SABINAE

DISSERTATIONES HISTORICAE
FASC. VII

LA SOCIÉTÉ DES FRÈRES PÉRÉGRINANTS

ÉTUDE SUR L'ORIENT DOMINICAIN
I

PAR
R. LOENERTZ O. P.

ISTITUTO STORICO DOMENICANO
S. SABINA, ROMA
1937

INSTITUTUM HISTORICUM FF. PRAEDICATORUM
ROMAE AD S. SABINAE

DISSERTATIONES HISTORICAE

FASCICULUS VII

ROMAE AD S. SABINAE 1937

R. LOENERTZ O. P.

LA SOCIÉTÉ DES FRÈRES PÉRÉGRINANTS

ÉTUDE SUR L'ORIENT DOMINICAIN

I

ROMAE AD S. SABINAE 1937

PRÉFACE

Le présent travail est issu d'une lecture attentive du livre de M. B. Altaner, *Die Dominikanermissionen des 13. Jahrhunderts*, entreprise sur le conseil du P. A. Lemonnyer. Mon premier projet était d'écrire une continuation du livre de M. Altaner, conformément au désir exprimé par lui dans sa préface. Mais il fallut bientôt restreindre le champ de mes recherches. Avec le début du XIVe siècle paraît dans l'histoire de l'Orient dominicain la *Société des Frères voyageurs pour le Christ parmi les infidèles*, organisation dont la nature, l'origine, l'extension, la durée, demeuraient autant d'énigmes, qu'il fallait résoudre si l'on voulait aborder avec des idées justes l'étude des missions dominicaines d'Orient après le XIIIe siècle. Eliminer l'inconnue qu'était encore la Société des Frères Pérégrinants, voilà la tâche qui s'imposait avant tout. Malaisée en elle-même, elle se compliquait encore du fait que des erreurs multiples encombraient l'historiographie de la Société. On en faisait remonter les origines au XIIIe siècle, on la confondait avec une organisation franciscaine du même nom, on plaçait son centre de gravité et le point de départ de son expansion en Pologne ou en Hongrie. Il fallait faire œuvre de discernement et de délimitation. — Comme institution administrative dominicaine la Société des Frères Pérégrinants forme cadre. Que renfermait ce cadre? Quels sont les faits qui y rentrent et ceux qu'il en faut exclure? Telle est la question à laquelle cette monographie cherche à répondre. On se propose de pousser l'étude de la Société jusqu'en 1500. Pour les temps modernes, on mettra seulement en évidence la continuité historique entre la Société des Frères Pérégrinants d'une part, la congrégation d'Orient et la mission dominicaine de Constantinople d'autre part. Dans ce premier volume l'histoire générale de la Société des Frères Pérégrinants sera conduite jusqu'en 1374, époque de sa première restauration après une suppression temporaire. Cependant, pour des raisons pratiques, l'histoire particulière de quelques unes des maisons et des missions de la Société sera poursuivie jusqu'à la fin du XVe siècle.

Avant d'aborder mon sujet, je dois rendre hommage à deux auteurs dont les travaux ont rendu possibles mes recherches. Sans le livre de M. Altaner sur les missions dominicaines du XIII[e] siècle il m'eût été impossible de m'attaquer à une besogne qui suppose résolus les problèmes les plus importants touchant l'apostolat dominicain en Orient au XIII[e] siècle. La façon dont M. Altaner a traité ce sujet m'a fourni un modèle dont je me suis constamment inspiré. D'autre part le R. P. G. Golubovich O.F.M., dans sa *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa et dell'Oriente francescano* a donné une large hospitalité aux documents concernant les Frères Prêcheurs d'Orient. Je trouvai de la sorte réunie une bonne part du matériel qu'il s'agissait de mettre en œuvre.

Toutefois il était indispensable d'élargir encore la base documentaire de cette étude. Il fallait pour cela recourir à des sources inédites, registres des maîtres généraux dominicains, et surtout, registres des papes. La tâche m'a été grandement facilitée par l'aide de mon confrère le P. H. M. Laurent, auquel j'exprime ici ma juste reconnaissance.

Ce m'est un devoir aussi de remercier S. E. le cardinal Tisserant dont les conseils ont dirigé mes premières recherches et qui a plus spécialement attiré mon attention sur l'interdépendance de l'histoire des missions et de l'histoire des colonies commerciales. Le lecteur se rendra compte dans quelle large mesure cette considération a informé le présent travail.

Rome, Sainte-Sabine, juillet 1937.

R. Loenertz.

OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ

Abraham W., Powstanie organisacyi kościoła łacińskiego na Rusi, Lwów 1904.

AFr. III = Chronicon XXIV Generalium, Analecta Franciscana III, Quaracchi 1897.

Altaner B., Die Dominikanermissionen des 13. Jahrhunderts, Habelschwerdt (Schles.) 1924.

AOL I = Archives de l'Orient latin I, Paris 1881 (p. 256-287, Dépouillement des tomes XXI-XXII de l'Orbis christianus de Henri de Suarez).

Archivum Franciscanum Historicum v. Bihl.

Archivum FF. Praedicatorum v. Loenertz, Van den Oudenrijn.

ASOP I = Analecta Sacri Ordinis Praedicatorum I, Rome 1893 (p. 565-576, Delle antiche memorie e dello stato presente della missione domenicana di Constantinopoli e Smirne).

ASOP XIII v. Golubovich.

Atti della Società ligure di Storia patria v. Belgrano, Vigna.

Belgrano L. T., Prima serie di documenti riguardanti la colonia di Pera. Atti della Società ligure di Storia patria, XIII, Gênes 1877, 67-336. (cité Atti XIII).

Belin A., Histoire de la Latinité de Constantinople, éd. 2, Paris 1894.

BFr. = H. Sbaralea - C. Eubel, Bullarium Franciscanum, 7 voll. Rome 1759 ss., 1898 ss.

Bihl M., De Duabus epistolis Fratrum Minorum Tartariae Aquilonaris. Archivum Franciscanum Historicum XVI (1923) 89-112.

BOP = Th. Ripoll - A. Brémond, Bullarium Ordinis FF. Praedicatorum, 8 voll. Rome 1729 ss.

Bratianu G. I., Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIII[e] siècle, Paris 1929.

Chapotin M. D., A travers l'histoire dominicaine, Paris 1903 (p. 33-50, Frères-Pérégrinants et Frères-Unis d'Arménie).

Chodykiewicz C., De rebus gestis in provincia Russiae Ordinis Praedicatorum Commentarius, Berdyczów 1780.

Constitutiones Fratrum Praedicatorum, Paris 1866.

Cordier H., Les Merveilles de l'Asie par le Père Jourdain Catalani de Séverac, Paris 1935.

Dalleggio d'Alessio E., Les origines dominicaines du couvent des Saints Pierre et Paul à Galata. Echos d'Orient XXIX (1930) 459-474.

Dalleggio d'Alessio E., L'établissement dominicain de Péra (Galata). Echos d'Orient XXXV (1936) 83-86.

Delehaye H., Les lettres collectives d'indulgences, Bruxelles 1928.

Douais C. Acta capitulorum provincialium Ord. Praedicatorum (1239-1302) Toulouse 1894.

EO = Echos d'Orient, v. Dalleggio, Laurent, Loenertz.

Eubel C., Hierarchia Catholica Medii Aevi, 3 voll., ed. 2, Münster 1913.

Fontana V., Sacrum Theatrum Dominicanum, Rome 1666.

Fontana V., Monumenta Dominicana, Rome 1675.

Fontana V. - Lo Cicero C., Constitutiones, Declarationes et Ordinationes Capitulorum generalium Sacri Ordinis Praedicatorum, Rome 1862.

Galanus C., Conciliatio ecclesiae Armenae cum Romana, I, Rome 1650.

Gams P. B., Series episcoporum ecclesiae Catholicae, Ratisbonne, 1873.

Gay J., Le pape Clément VI et les affaires d'Orient (1342-1352), Paris 1904.

Giustiniani M., La Scio sacra del rito latino, Avellino 1658.

Golubovich G., Biblioteca Bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano, 5 voll. Quaracchi - Florence 1906 ss.

Golubovich G., La Gerarchia Domenicana e Francescana negli Imperi Tartari dell'Asia (1307-1318). Analecta Sacri Ordinis Praedicatorum XIII (1917-18) 131-142. (cité ASOP XIII).

Halecki O., Un empereur de Byzance à Rome, Varsovie 1930.

Heyd W., Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age (trad. Furcy Raynaud), Leipzig 1884.

Histoire littéraire de la France v. Langlois, Omont.

Iorga N., Notes et Extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XVe siècle, 3 voll. Paris 1899 ss.

Langlois C. V., Jordan Catala, missionnaire. Histoire littéraire de la France, XXXV, Paris 1921, 260-267.

Laurent M. H., L'activité d'André Chrysobergès sous le pontificat de Martin V. Echos d'Orient XXXIV (1935) 414-438.

Lemmens L., Die Heidenmissionen des Spätmittelalters. Franziskanische Studien, Beiheft 5, Münster in Westf. 1919.

Lequien M., Oriens Christianus 3 voll. Paris 1740.

Loenertz R., Les missions dominicaines en Orient au quatorzième siècle et la Société des Frères Pérégrinants. Archivum FF. Praedicatorum II (1932) 1-83. III (1933) 1-55. IV (1934) 1-47.

Loenertz R., Les établissements dominicains de Péra Constantinople. Echos d'Orient XXXIV (1935) 332-349.

Loenertz R., Deux évêques dominicains de Caffa. Archivum FF. Praedicatorum V (1935) 346-357.

Mandonnet P., Fra Ricoldo de Monte Croce. Revue Biblique II (1893) 41-62 182-203 585-608.

Martène E. - Durand U., Veterum Scriptorum et Monumentorum... amplissima collectio, VI, Paris 1729.

Masetti P. Th., Antiquitates veteris disciplinae Ordinis Praedicatorum I, Rome 1864. (p. 457-466, De congregatione Peregrinantium propter Christum).

Mercati A., Monumenta Vaticana veterem diocesim Columbensem (Quilon) et eiusdem primum episcopum Iordanum Catalani Ord. Praed. respicientia, Rome 1923.

Mercati G., Notizie di Procoro e Demetrio Cidone, Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota, Studi e Testi 56, Cité du Vatican 1931.

Mollat G., Jean XXII. Lettres communes. Paris 1904 ss.

MOPH = Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica, Rome 1896 ss.

III — Acta capitulorum generalium 1220-1303.

IV — Acta capitulorum generalium 1304-1378.

V — Litterae encyclicae magistrorum generalium 1233-1376.

VIII — Acta capitulorum generalium 1380-1498.

IX — Acta capitulorum generalium 1501-1553.

XVII — Registrum litterarum fr. Thomae de Vio Caetani magistri ordinis 1508-1513.

XVIII — Laurentii Pignon Catalogi et Chronica.

XIX — Registrum litterarum fr. Raymundi de Vineis Capuani magistri ordinis 1380-1399.

Mortier, Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, 8 voll. Paris 1903 ss.
Omont H., Guillaume Adam, missionnaire. Histoire littéraire de la France, XXXV, Paris 1921, 277-283.
Pastor L., Storia dei Papi (trad. A. Mercati) I Rome 1910.
P. G. — Migne, Patrologia Graeca.
Raynaldi O., Annales ecclesiastici, éd. J. D. Mansi, Lucques 1747 ss.
Revue Biblique II v. Mandonnet.
RHC = Recueil des Historiens des Croisades, Documents arméniens II, Paris 1906.
ROL = Revue de l'Orient latin X (1903-04) (p. 18-55, Ch. Kohler, Documents relatifs à Guillaume Adam et à son entourage).
Schäfer K. H., Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII, Paderborn 1911.
SSOP = J. Quétif-J. Echard, Scriptores Ordinis Praedicatorum, 2 voll. Paris 1729 ss.
Van den Oudenrijn M. A., Annotationes Bibliographicae Armeno-Dominicanae, Rome 1921.
Van den Oudenrijn M. A., Das Offizium des heiligen Dominicus des Bekenners im Brevier der « Fratres Unitores » von Ostarmenien, Rome 1935.
Van den Oudenrijn M. A., Bishops and Archbishops of Naxivan. Archivum FF. Praedicatorum VI (1936) 161-216.
Viel A. - Girardin P., Chronique du couvent des Frères Prêcheurs d'Orviéto, Rome-Viterbe 1907.
Vigna R. A., Codice diplomatico delle colonie Tauro-ligure. Atti della Società ligure di Storia patria VI-VII, Gênes 1870-1881 (cité Atti VI, VII).
Vigna R. A., I vescovi domenicani liguri, Gênes 1887.
Wadding L., Annales Minorum, éd. 3. Quaracchi 1931 ss.
Walz A., Compendium Historiae Ordinis Praedicatorum, Rome 1930.

TABLE DES MATIÈRES

I. APERÇU GÉNÉRAL

1. Histoire sommaire de la Société des Frères Pérégrinants.

L'institution dominicaine appelée *Société des Frères voyageurs pour le Christ parmi les gentils* est mentionnée pour la première fois dans une ordination du chapitre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, réuni à Toulouse en 1304:

> Item cum fratribus euntibus ad gentes per magistrum ordinis sit concessum quod possint aliquos fratres ydoneos nostri ordinis ad suam societatem assumere, magister ordinis declarat provincias Grecie et Terre Sancte quoad hoc inter ceteras provincias non includi, nec posse deinceps aliquem fratrem de duabus dictis provinciis pretextu quarumcumque litterarum hactenus concessarum assumi[1].

Aux yeux des Pères capitulaires les *fratres euntes ad gentes* sont une *societas*, un corps constitué sous les ordres d'un chef. Des lettres émanées d'un maître général ont permis à ces Frères, c'est-à-dire à leur supérieur canonique, d'adjoindre à leur groupe des religieux qu'on prendra dans toutes les provinces de l'Ordre. Les capitulaires déclarent que l'expression *toutes les provinces* doit s'entendre à l'exclusion des provinces de Terre Sainte et de Grèce, qui souffraient d'un manque constant de personnel et avaient besoin elles-mêmes de se recruter dans les provinces d'Occident. Le terme *deinceps* semble indiquer que des abus s'étaient produits: d'où la déclaration restrictive du chapitre. La concession du maître général auquel l'ordination capitulaire de 1304 apporte une restriction a nécessairement précédé le chapitre de Toulouse; l'organisation qui en bénéficiait est donc antérieure à l'année 1304, mais de peu. En effet la *societas* des *fratres euntes ad gentes* est sans nul doute identique à la célèbre *Societas Fratrum Peregrinantium*

---

1 MOPH IV 5-6. (Voir à l'index bibliographique les titres complets des ouvrages cités).

propter Christum inter gentes. Cet organisme devait être de création récente puisque les Pères capitulaires n'emploient pas encore pour en désigner les membres l'appellation *Fratres Peregrinantes*, qui deviendra officielle plus tard, et que le terme *societas*, qui figure dans les actes du chapitre, est manifestement un nom commun pour signifier une entité qui n'avait pas alors son pareil dans l'ordre.

Antérieure à l'année 1304 la Société des Frères Pérégrinants ne peut guère remonter plus haut que l'année 1300. Le 20 octobre 1312 le maître général Bérenger de Landorre (1312-1317) adressa une lettre à fr. Franco de Pérouse, vicaire général des Frères Pérégrinants, ainsi qu'à fr. Guillaume Bernard et à tous les Frères Prêcheurs Pérégrinants parmi les gentils [2]. Il y déplore certains abus qui se sont glissés dans les moeurs des Frères et dans les usages des couvents et prescrit des normes à suivre dans le gouvernement de la Société. C'est le premier statut légal de la Société des Frères Pérégrinants, dont l'organisation repose sur les deux couvents des Prêcheurs établis dans les colonies génoises de Caffa en Crimée et de Péra près de Constantinople [3]. Or nous verrons que ces deux couvents ont été fondés, le premier après 1298 par fr. Franco de Pérouse [4], le second après 1299 par fr. Guillaume Bernard [5]. La création de la Société des Frères Pérégrinants est donc avenue entre 1300 et 1304 par la nomination d'un vicaire chargé de gouverner au nom du maître général les religieux qui gravitaient autour des couvents de Caffa et de Péra. Tout porte à croire que fr. Franco de Pérouse fut le premier à exercer cette fonction.

D'après la lettre de maître Bérenger de Landorre la Société des Frères Pérégrinants comprenait, en dehors de ses deux couvents, un certain nombre de résidences mineures situées en pays non chrétien [6]. Ces postes de mission [7] constituent même l'élément caractéristique de la Société, celui qui à valu à ses membres le titre de Frères Pérégrinants parmi les gentils. Maître Bérenger ne nous fait pas con-

2 MOPH V 313-320.
3 MOPH V 317 lin. 32; 318 lin. 5.
4 Voir p. 92.
5 Voir p. 38-43.
6 MOPH V 318 lin. 10-16.
7 On les appelle *loca inter nationes gentium situata* dans les actes du chapitre général de Perpignan (1327). MOPH IV 171 lin. 10.

naître leur nombre ni leur situation. Un document un peu postérieur nous permet de suppléer à son silence. Aux environs de 1320 un missionnaire d'Orient, plus précisément un supérieur de mission appartenant à l'Ordre dominicain, composa une liste des missions franciscaines et dominicaines dans les empires mongols. Cette statistique connue sous le titre *De locis fratrum Minorum et fratrum Praedicatorum in Tartaria* sera notre guide dans la plupart des développements qui suivent [8]. Voici comment l'auteur s'exprime à propos des résidences dominicaines dans l'empire du Kipčak.

Loca fratrum Praedicatorum duo tantum: vicelicet in Capha ubi dimisimus duos fratres sacerdotes et duos clericos et duos conversos et in Thana [9] ubi dimisimus tres fratres.

Et à propos des missions dans l'empire des Il-khan ou de Perse il écrit:

Loca Praedicatorum tria: in Thaurisio unus. In Marga. In Diacorogon [10].

Ainsi la Société des Frères Pérégrinants comprenait dans ses premiers temps les établissements dominicains de Péra-Constantinople, de Crimée et de Perse. Deux couvents, à Trébizonde et à Chios [11], vinrent s'y joindre dans la suite. De nouvelles résidences furent fondées en Turquie [12], en Géorgie, en Turkestan, en Perse et dans l'Inde [13]. Vers 1330 la Société était à son apogée. La décadence ne tarda pas. La peste de 1349 porta un coup funeste aux missions de l'Asie antérieure, qui disparurent presque toutes [14], sauf celle d'Arménie, seul pays où les missionnaires firent œuvre durable [15]. Une statistique de l'Ordre des Prêcheurs, composée en 1358, attribue à la Société des Frères Pérégrinants deux couvents, Péra et Caffa, un monastère de sœurs à Péra et huit *loca* ou résidences mineures [16]. Parmi ces dernières il faut compter la maison de Trébizonde, momentanément dé-

8 Golubovich II 72. Archivum FF. Praed. II (1932) 73-74.
9 L'antique Tanaïs, aujourd'hui Azov.
10 Tabriz ou Tébriz, Maraghah et Dehikerkan ou Dihkergan.
11 Voir p. 98 et p. 49.
12 Voir p. 172.
13 Voir p. 172-188.
14 Voir p. 194-195.
15 Voir p. 185-198.
16 Walz 248. Abraham 178 n. 2.

chue de son rang de couvent. En effet en 1363 il y avait trois couvents dans la Société: Péra, Caffa et Trébizonde [17]. Le chapitre général réuni cette année-là à Magdebourg incorpora ces couvents à la province de Grèce, supprimant ainsi la Société des Frères Pérégrinants. Cet acte fut confirmé en 1365 au chapitre général de Gênes [18]. Pour une dizaine d'années la Société des Frères Pérégrinants disparaît de l'histoire. En 1373 le maître général Elie Raymond préluda à sa restauration en nommant un vicaire chargé de présider aux destinées des couvents de Péra, Caffa, Trébizonde et Chios [19]. L'année suivante maître Elie envoya des religieux en Arménie pour y reprendre l'œuvre des Frères Pérégrinants [20]. A la tête du groupe il plaça comme vicaire général fr. Elie Petit. Enfin, le 28 janvier 1375, le pape Grégoire XI remit le gouvernement des quatre couvents de Péra, Caffa, Trébizonde et Chios entre les mains de fr. Elie Petit, le considérant comme successeur légitime des anciens vicaires généraux de la Société des Frères Pérégrinants [21]. Celle-ci se trouvait ainsi rétablie sur les mêmes bases qu'avant la suppression. Un acte de maître Elie Raymond, confirmé le 28 janvier 1378 par Grégoire XI, allait bientôt inaugurer une période nouvelle dans l'histoire de la Société [22]. Le maître général lui incorpora les couvents de Léopol et Łańcut en Galicie, ceux de Kamenec et de Smotrič en Podolie et celui de Siret en Moldavie. Ces couvents étaient alors de fondation récente et appartenaient à la province de Pologne [23]. Le chapitre de

17 MOPH IV 401.

18 MOPH IV 409.

19 Voir la lettre du vicaire général fr. Luchino de Mari de Gènes, dans: Archivum FF. Praed. III (1933) 40–41.

20 Sur cette restauration de la mission d'Arménie voir Archivum FF. Praed. III 1–55 et plus loin p. 113 n. 34.

21 BOP II 287.

22 BOP II 292. Contrairement à ce que j'ai écrit dans Archivum FF. Praed. IV (1934) 2 n. 4, il se trouve une copie de cette bulle dans Reg. Vat. 287, f. 228 v–229 r. (Communication du R. P. M. H. Laurent).

23 Sur les rapports des couvents de Ruthénie et de Moldo-Valachie avec la Société des Frères Pérégrinants voir: Archivum FF. Praed. IV 1–47, où il y a cependant quelques erreurs à corriger; p. e. l'identification de la *civitas Moldaviensis* avec Suceava est à rejeter. Il s'agit de Baja: R. Cândea, Der Katholizismus in den Donaufürstentümern, Leipzig 1917, 37-38.

Carcassonne de 1378 tenta en vain de s'opposer [24] à la mesure du maître général, qu'Elie Petit avait eu soin de faire confirmer par le Saint-Siège [25]. Aussi, jusqu'à la seconde suppression, la congrégation des Pérégrinants comprit-elle dans son territoire les provinces russiennes de l'état polono-lithuanien ainsi que les deux principautés danubiennes, Moldavie et Valachie. Toutefois entre l'ancien tronc et le groupe de couvents nouvellement adjoints il y eut juxtaposition plutôt que communion vitale. Ruthénie et Moldo-Valachie formèrent comme une annexe de la Société, conservant leur vie et leur histoire distinctes.

Il en fut ainsi jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, qui entraîna une deuxième suppression de la Société des Frères Pérégrinants. Le chapitre général réuni à Montpellier en 1456 rendit au provincial de Pologne les couvents de Ruthénie tandis que ceux de Moldavie et de Valachie furent unis à la province de Hongrie. Les autres couvents furent de nouveau incorporés à la province de Grèce [26].

Cette seconde suppression de la Société des Frères Pérégrinants ne fut pas plus définitive que la première. Elle fut rétablie dès 1464, dans des limites restreintes il est vrai, ne comprenant que les couvents de Péra, Caffa et Chios [27]. Aux alentours de 1603 l'ancien nom de la Société fut changé en celui de congrégation d'Orient ou de Constantinople [28]. Sous cette nouvelle dénomination elle subsista jusqu'au milieu du XIXe siècle pour être supprimée définitivement par décret de la Sacrée Congrégation *De propaganda fide* du 11 août 1857, incorporant le reste de ses établissements à la province de Saint Pierre Martyr du Piémont [29].

24 MOPH IV 441.

25 BOP II 292.

26 MOPH VIII 266.

27 BOP III 432.

28 Le dernier qui porta le titre de vicaire général de la Societé des Frères Pérégrinants fut Eustache Fontana. – Belin 215. – Chodykiewicz 77–78.

29 Le décret original aux Archives centrales de l'Ordre des Prêcheurs, II - 5.

Polo, le voyageur, y possédait une maison qu'il laissa par testament aux Franciscains [79]. L'évêché latin doit remonter à l'époque où Soldaïa, conquise par les Génois de Caffa [80] (1365), devint un des principaux centres de leur domination jusqu'à sa prise par les Turcs en 1475. Le premier évêque de Soldaïa que nous connaissions est le Franciscain Boniface Sordi, transféré le 19 août 1393 du siège de Varna (?) [81] à celui de Soldaïa. A sa mort il fut remplacé par le Franciscain anglais Jean Grenlaw ou Greenlaw (18 septembre 1400) qui, en 1411, exerçait les fonctions d'évêque auxiliaire à Bathon et portait toujours le titre d'évêque de Soldaïa [82]. Cependant le 24 janvier 1401 Boniface IX considéra le siège de Soldaïa comme vacant, nous ne savons pour quelle raison, et y transféra l'évêque de Ferrare, Nicolas Roberti [83]. Ce dernier n'ayant pas fait expédier ses bulles en temps utile [84], le pape le remplaça par le Dominicain anglais

79 Heyd II 168. — Bratianu 203-204.

80 Heyd II 204.

81 Vigna, Vescovi 134. — Eubel I 457 Soldayen. — Vigna, *loc. cit.*, d'après les registres de la *masseria* de Caffa, dit que fr. Boniface a été envoyé *in Ghotiam* (région sud-ouest de la Crimée) en 1381. La présence de Boniface en Crimée permet de voir en lui un évêque effectif. Comme l'évêché de Soldaïa est appelé indifféremment *ecclesia Soldaiensis* ou *ecclesia Soltaniensis* on a souvent confondu les évêques de Soldaïa en Crimée avec les archevêques de Sulthanyeh en Perse. Boniface figure parmi ces derniers dans Lequien, Oriens Christianus III 1359, et dans Gams, Series episcoporum 454. — Lequien dépend de Wadding, Annales Minorum ad ann. 1393 n° 1.

82 Eubel I 457 Soldayen. n. 2, Soltanien. n. 4.

83 BOP II 454. — Bien que la bulle porte *episcopus Soltaniensis* les éditeurs du bullaire ont cru qu'il s'agissait de l'archevêché de Sulthanyeh. Leur erreur se retrouve dans Lequien, dans Gams, et jusque dans Eubel.

84 c'est à dire *infra annum*, depuis le règlement du 12 juin 1395. (Eubel, Zum päpstlichen Reservations= und Provisionswesen, dans : Römische Quartalschrift VIII (1894) 570-578). — Le mesure en question a dû causer plus d'une anomalie dans la succession des évêques, surtout quand il s'agissait de sièges titulaires ou quasi-titulaires. Les évêques élus (et souvent déjà consacrés) qui n'avaient pas pu acquitter les taxes requises pour l'expédition des bulles de provision perdant leurs droits un an après leur désignation, la Curie procédait à une nouvelle élection. Mais il était trop naturel que les élus, après avoir pendant un an porté légalement un titre épiscopal, étaient tentés de le conserver, sans tenir compte de la constitution de Boniface IX. A la mort d'un évêque qui était dans ce cas le droit de dépouille jouait. Les instruments dressés à cette occasion par les collecteurs pontificaux constituaient une preuve de la vacance du siège. On pouvait donc procéder à une nouvelle no-

Guillaume Belcts (Bellers?) [85] qui vivait encore en 1413, était évêque auxiliaire de Cantorbéry, et portait le titre d'évêque de Soldaïa [86]. Cependant le diocèse était effectivement gouverné depuis 1410 au moins (c'est-à-dire du vivant des deux titulaires anglais) par le Dominicain Louis de Sampietro que les registres de la *masseria* de Caffa [87] montrent présent dans son évêché de 1410 à 1424, et qui fut ensuite, on ne sait comment, dépouillé de son siège. Pour cette raison Martin V, en 1427, le transféra sur le siège de Cembalo [88]. L'évêché resta vacant pendant cinq ans. Le 23 juillet 1432, après la mort de l'évêque Louis, Augustin Di Negro, Dominicain également, est élevé à l'évêché de Soldaïa [89]. Sous son épiscopat la suzeraineté sur les colonies de Crimée fut cédée à la Banque Saint-Georges par la commune de Gênes. Les habitants de Soldaïa, l'évêque en tête, écrivirent aux Protecteurs de la Banque [90] pour manifester leur contentement et leur espoir dans le nouveau gouvernement. Peu de temps après l'évêque mourut et le lendemain de sa mort (arrivée le 6 juin 1455) le consul de Soldaïa envoya à la Banque Saint-

mination. Quand il s'agissait de sièges titulaires, personne n'avait intérêt à contester la réalité de la vacance et à s'enquérir s'il existait ou non un autre titulaire de l'évêché, ayant peut-être plus de droits que celui qui venait de mourir. Le dédoublement du titre une fois acquis devait presque automatiquement se poursuivre en une double série d'évêques. L'évêché de Cembalo nous fournira un autre exemple de ce dédoublement. Même cas pour celui de Nakhitchevan (Archivum FF. Praed. VI 167 n⁰ IV).

85 BOP II 454. — Par suite de l'erreur signalée p. 120 n. 81 Guillaume Bellers figure sur la liste des archevêques de Sulthanyeh dans Lequien et Gams, tandis qu'Eubel l'a écarté, sans pourtant le mettre à sa vraie place.

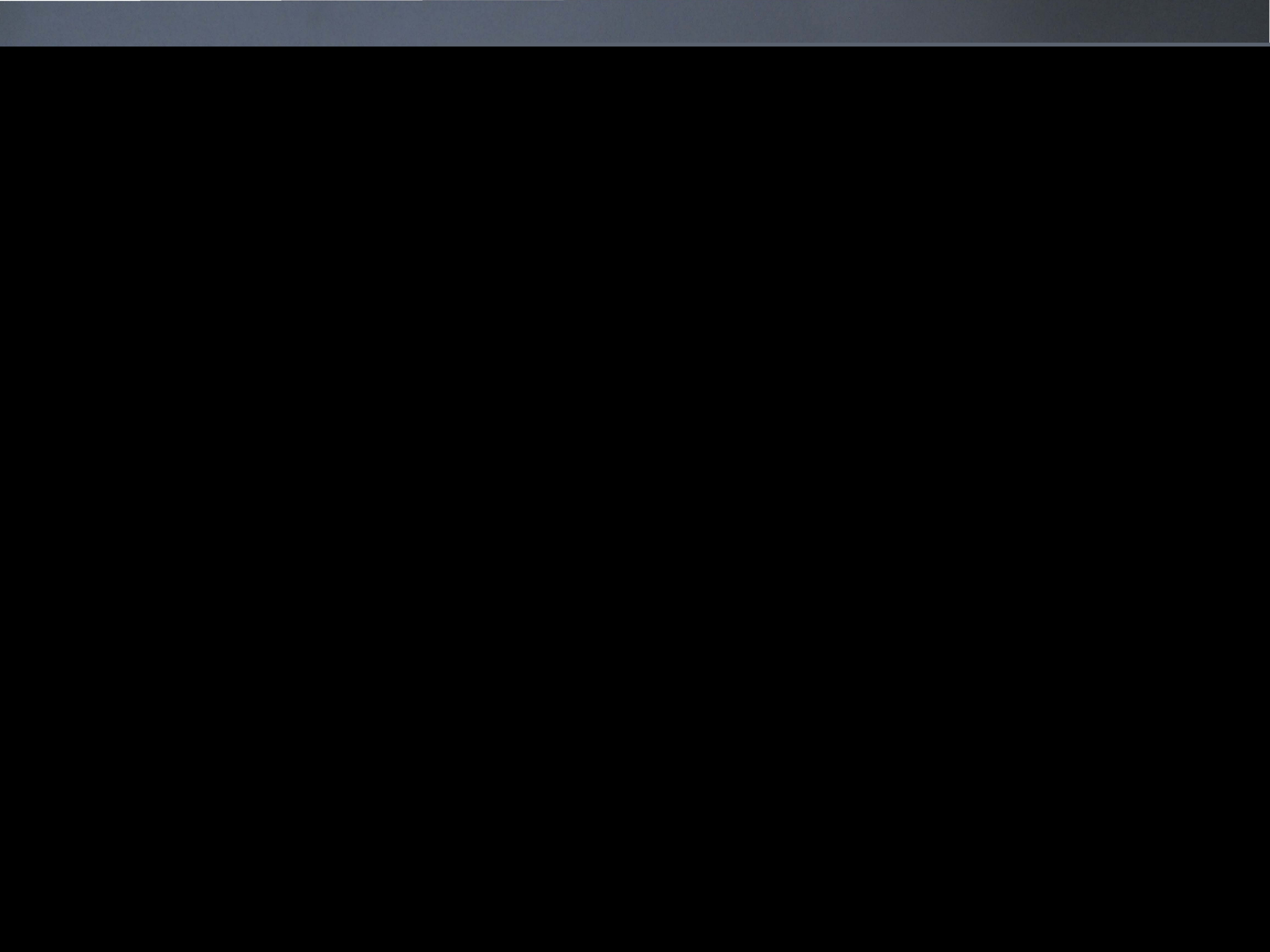
86 Eubel I 457 Soltanien. n. 4.

87 Le siège est dit vacant par décès de l'évêque Joseph, sans allusion à l'épiscopat de Dominique. Vigna, Vescovi 133. — Vigna n'a pas su que Louis de Sampietro était Dominicain.

88 Eubel I 457 Soldayen. 188. Cimbalen. n. 4 et 5.

89 BOP III 214. — Vigna, Vescovi 467. — Le 28 actobre 1432 Eugène IV concède à l'évêque Augustin les revenus de la chapelle Saint-Antoine de Caffa. (EO XXXIV 417 n. 9.) Il s'agit certainement de notre évêque (*episcopus*) et non d'un archevêque de Sulthanyeh. Le 14 octobre 1432 il obtient la permission de prendre un compagnon et chapelain parmi ses confrères dominicains. BOP III 214. Vigna 468. Dans cette bulle *Soldaia* est dite située *in partibus Armèniae maioris* Erreur du sécrétaire apostolique ? Ou bien allusion à l'*Arménie maritime* c. à d. la Crimée ? (Cf. Heyd II 172).

90 Atti VI 314 n. CXXVI (20 juin 1455).



fut assigné quelque temps au couvent de Venise, passa ensuite dans l'Ordre des Prêcheurs, et devint directeur et chapelain de l'hospice Saint-Antoine à Péra[41]. Celà suffit croyons-nous pour montrer que Tabriz était devenu un point d'appui sérieux pour les Frères Uniteurs. Ceux-ci remplacèrent les Dominicains dans la direction des missions de Perse au plus tard en 1363, lors de la suppression de la Société des Frères Pérégrinants[42]. Naturellement ils avaient dû prendre de l'influence bien auparavant et probablement à la suite de la crise de 1348, dont l'état général de l'Ordre dominicain ne permettait pas de réparer les dégats.

La présence des Frères Uniteurs à Tabriz permit aux missionnaires dominicains d'y reprendre leur apostolat à titre d'assistants de l'ordre arménien après la restauration de la mission en 1374. Citons le cas de fr. Michel Buti de Florence qui voulut prêcher aux musulmans de Tabriz, et auquel ses auditeurs cassèrent la mâchoire à coups de bâton. Fr. Michel Buti mourut à Florence le 28 janvier 1387 ou 1388[43].

2. Maraghah. Maraghah dans l'Azerbeïdjan, durant quelque temps la résidence de l'Il-khan de Perse[44], fut aussi le centre religieux de la nation nestorienne au temps du patriarche Yahballahah III (1281-1317) et cette circonstance dut y attirer les missionnaires latins. Les Dominicains étaient entrés en relations avec l'église nestorienne dès les premiers temps de leur établissement en Terre Sainte[45]. Fr. Ricoldo de Montecroce eut à se louer de la bienveillance du patriarche Mar Yahballahah III, qui le fit prêcher devant lui dans une église nestorienne de Bagdad[46]. Les premiers renseignements que nous avons sur la présence de Dominicains à Maraghah nous les montrent en relations avec le célèbre patriarche. C'était en 1304. La nouvelle de la mort du pape Boniface VIII et de l'élection du Dominicain Benoît XI venait d'arriver à Maraghah. Un Dominicain qui s'y trouvait, nous ne savons pas exactement à quel titre, communiqua

41 Voir p. 59-60.
42 Voir p. 198.
43 Nécrologe de Santa Maria Novella n. 523.
44 Bratianu 188, cite Sykes, History of Persia, Londres 1915, II 175.
45 Altaner 46 48 55 56 63.
46 Laurent, Peregrinatores 131. - Revue Biblique II (1893) 182. - Altaner 61.

la nouvelle au patriarche Mar Yahballahah, qui résolut de l'envoyer en Occident porter un message au nouveau pape[47]. Ce Dominicain s'appelait Jacques, était originaire d'Arles-sur-Tech et appartenait à la province de Provence. Les actes des chapitres de sa province le mentionnent à plusieurs reprises. Le chapitre de Castres de 1279 l'envoie étudier la physique au couvent de Carcassonne. Celui de 1282, célébré à Carcassonne, l'assigne comme étudiant en théologie à Montpellier. Au chapitre de Bordeaux de 1287 il est désigné comme second lecteur en théologie pour le couvent de Béziers. L'année suivante le chapitre d'Avignon le nomme lecteur à Perpignan. Enfin en 1290 le chapitre de Pamiers l'assigne comme premier lecteur au couvent nouvellement fondé de Collioure[48]. Après cette date il disparaît des actes capitulaires. En 1298 nous le retrouvons en Petite Arménie où il possède à un très haut degré la confiance du roi Héthoum. Ce prince l'envoya en 1298 porter une lettre au roi d'Aragon, dans laquelle il appelle fr. Jacques son père spirituel[49]. En 1300 fr. Jacques d'Arles est à Rome; il y fait transcrire pour lui et pour son compagnon fr. Galgano de Lucques une bulle de Clément IV accordant des pouvoirs aux missionnaires[50]. Il s'apprêtait à partir de nouveau pour l'Orient puisqu'en 1304 nous le trouvons près du patriarche nestorien et sur le point de rentrer en Europe. Après cette date nous le perdons de vue complètement. Cependant à Maraghah l'œuvre dominicaine se maintient. Le *De locis Fratrum Minorum et*

47 La lettre (arabe) de Mar Yaballahah a été retrouvée récemment aux archives Vaticanes et doit être publiée dans la Revue de l'Orient par S. E. le cardinal Tisserant accompagnée d'une étude, dont S. E. a m'a aimablement permis de prendre connaissance. – Voir aussi, E. Tisserant, article: Nestoriens, dans: Dictionnaire de Théologie catholique XI 223. – Une traduction latine de la lettre de Mar Yaballahah insérée dans le registre de Benoît XI a été publiée par Raynaldi, ad ann. 1304 n. 25.
48 Douais 227 259 304 312 336.
49 H. Finke, Acta Aragonensia, Berlin 1908 – 22, II 742. - Altaner 67.
50 La bulle de Clément IV, du 18 mai 1265, se trouve dans le Bullaire de l'ordre (BOP I 237) à quelques erreurs près, sous la date du 23 juillet 1253. – Le *vidimus* pour fr. Jacques a été délivré à Rome le 10 mars 1300 par Gérard archevêque de Nicosie et Jean évêque de Bologne. Il est conservé aux archives des Frères Prêcheurs de Léopol (Pologne), Parchemins, II-26. – Abraham 170 (et après lui Altaner 220) a pensé que les Dominicains de Léopol, venus à Rome pour le jubilé de 1300, s'étaient procuré ce *vidimus*. On doit au contraire considérer notre parchemin comme un des premiers diplômes versés aux archives de la Société des Frères Pérégrinants et transférés plus tard à Léopol.

Fratrum Praedicatorum in Tartaria [51] y mentionne une station dominicaine. C'est encore Maraghah qu'il faut reconnaître, croyons-nous, dans la localité que fr. Jourdain de Séverac appelle *Ur des Caldéens* et où il y avait selon lui une église et une mission dominicaines groupant jusqu'à un millier de fidèles [52]. Maraghah était, comme on a dit, le centre religieux des Nestoriens que l'on appelait aussi Caldéens [53]. Cette circonstance a dû provoquer l'étrange identification de Maraghah avec Ur des Caldéens. Naturellement en 1318 Maraghah devint le siège d'un évêque latin. Nous connaissons en tout trois évêques de Maraghah. — 1. Barthélemy *de Podio* [54]. En 1328 il y avait certainement à Maraghah un évêque dominicain du nom de Barthélemy [55]. C'est nécessairement un des deux évêques de ce nom qui figurent parmi les suffragants de Sulthanyeh institués le 1er mai 1318. Or nous savons que Barthélemy Abagliati fut évêque de Tabriz. Reste donc l'autre, Barthélemy *de Podio*. C'est celui que la tradition appelle le bx. Barthélemy de Bologne, celui qui présida à la fondation de l'ordre des Frères Uniteurs et de la mission dominicaine d'Arménie après avoir quitté en 1329 son évêché de Maraghah pour n'y plus revenir. Durant son apostolat en Perse il composa dans la langue du pays un recueil de sermons qui furent plus tard traduits en arménien et se sont conservés dans cette traduction [56]. Il mourut à Qrna en 1333. Au XVIIe siècle encore on y voyait son tombeau et les Dominicains arméniens de Nakhitchevan le vénéraient comme bienheureux [57]. — 2. Gui de Cortone, mentionné comme évêque de Maraghah

---

51 Voir plus haut p. 3-4.

52 « Ibi (sc. in Thauritio) habemus ecclesiam satis pulchram, et bene mille personas conversas ad fidem nostram de scismaticis, et bene totidem in Ur Caldaeorum ubi natus fuit Abraham, quae est civitas opulenta valde, et distat a Thaurisio per II dietas ». Ed. H. Cordier, 111.

53 Ainsi p. e. Ricoldo de Monte Croce: « Ipsi tamen Nestorini sunt Caldei, et in Caldeo legunt et orant ». Laurent 127 XX lin. 11.

54 Mortier, II 510 512, a traduit *de Podio* par *du Puy*, pensant qu'il s'agissait d'un Français, ce qui le conduisit à identifier l'évêque de Maraghah avec Barthélemy Abagliati au nom plus italien. Mais *de Podio* peut aussi bien se traduire par *di Poggio* ou *da Poggio*. – Je conserve la forme latine car le lieu d'origine du bx. Barthélemy (Bologne) n'est attesté que par un tradition tardive.

55 Lettre de Jean de Qrna, Galanus I 518.

56 Van den Oudenrijn, Annotationes 21.

57 Galanus I 512.

par le nécrologe d'Orviéto [57], mourut avant 1348. Nous ne savons rien de lui et nous ignorons s'il visita jamais son diocèse. En tout cas il ne laissa aucun souvenir en Orient comme le prouve la nomination de son successeur. — 3. Guillaume. Le 9 avril 1374 Grégoire XI nomma évêque de Maraghah un Dominicain du nom de Guillaume [58]. Le siège est dit vacant par décès d'un évêque Barthélemy. On aurait tort de croire que ce Barthélemy est un successeur de Gui de Cortone dont la nomination nous serait inconnue. Il s'agit au contraire de Barthélemy *de Podio*, premier évêque de Maraghah. En effet la nomination du 9 avril 1374 fait partie d'un ensemble d'actes par lesquels le pape, à la demande des Frères Uniteurs, restaura la mission dominicaine d'Arménie [59]. Or les Frères Uniteurs, dont les informations guidèrent le pape, n'ignoraient pas que Maraghah avait jadis été siège d'un évêque latin. Ils lisaient dans l'encyclique de Jean de Qrna [60] que Barthélemy, un de leurs fondateurs, l'avait occupé. Il n'en fallait pas davantage pour que, sur leur témoignage, Grégoire XI donnât un successeur à Barthélemy [61].

Fr. Guillaume, partit pour l'Orient en 1374, et prit part en octobre de la même année à une conférence avec des ecclésiastiques grecs à Constantinople [62]. Nous ne savons pas s'il rejoignit la mission d'Arménie à laquelle il était destiné. Plus tard on le retrouve employé dans la diplomatie du pape d'Avignon Clément VII [63].

3. D e h i k e r k a n. Située entre Maraghah et Tabriz, Dehikerkan ou Dihkargan est une des trois villes de Perse où les Frères Pérégrinants avaient une résidence à l'époque du *De locis Fratrum Minorum*

---

57 Ed. Viel-Girardin, 58. Le chapitre provincial de Florence de 1309 inflige une pénitence à plusieurs religieux, dont fr. Gui de Cortone, » in quos compromissum fuit per alios ut socium prioris eligerent et non eligerunt ». Arch. O. P., XIII-601, p. 310.

58 Eubel 325 Maraghaen.

59 Arch. FF. Praed. III 20-31.

60 Galanus, loc. cit. p. 162 n. 55.

61 Voir un cas analogue plus loin p. 174-175 à propos de l'évêché de Tiflis.

62 Halecki 307 309 392. – Arch. FF. Praed. III 34-36.

63 Eubel 325 Maraghaen. n. 1.

et Fratrum Praedicatorum in Tartaria[64]. Nous la trouvons mentionnée dans l'adresse d'une lettre de Jourdain de Séverac en 1321[65], mais elle ne paraît pas dans les *Mirabilia* du même auteur. En 1318 elle devint évêché latin et deux Dominicains se succédèrent sur le siège de Dehikerkan. — 1. Gérard Calvet. Fr. Gérard Calvet de Montpellier[66] appartenait à la province de Provence. En 1302 le chapitre provincial de Carcassonne l'assigna comme étudiant en théologie au couvent de Montpellier[67]. Il fut promu évêque suffragant de Sulthanyeh le 1er mai 1318[68] et devint évêque de Dehikerkan ainsi que nous l'apprend la bulle de nomination de son successeur. Il mourut à Tabriz le 1er novembre 1322. Le siège resta vacant jusqu'en 1329. — 2. Bernard de Guardiola. Présent à la transcription de la bulle de canonisation de s. Thomas d'Aquin faite en Avignon en 1323 par devant Guillaume Adam archevêque de Sulthanyeh[69], fr. Bernard de Guardiola accompagna sans doute l'archevêque lors de sa mission en Orient en 1323-1324[70]. Il se trouvait de nouveau à la Curie lorsque, le 11 septembre 1329, il fut promu à l'évêché de Dehikerkan[71]. Il dut partir pour rejoindre son poste en printemps 1330[72], muni de nombreuses

---

64 Voir p. 3-4.

65 Analecta Franciscana III 609. « Reverendis in Christo patribus et fratribus Praedicatoribus et Minoribus in Taurisio et Dyagorgano et Merega... ». - Cf. Golubovich II 69.

66 « Cum superioribus praeclarissimis connumerabimus Geraldum ex Monte Pessulano oriundum virum sanctum et devotum antistitem in urbe Dyataraga provinciae Persidis. Cuius obitus fuit Thaurisii M CCC XXII Cal. Novembris » Léandre Alberti, De Viris illustribus ordinis Praedicatorum libri sex in unum congesti, Bologne 1517, 121. - Je n'ai pas pu déterminer la source de Léandre Alberti. La précision de la date de décès fait penser à un nécrologe.

67 Douais 470.

68 Eubel I 457 Soltanien n. 1.

69 Arch. FF. Praed. V 348. (Corriger la faute d'impression MCCCXIII pour, MCCCXXIII).

70 Voir p. 204.

71 Eubel I 224 Diagorganen. - Le 19 août 1329 il reçut du pape (en vue sans doute de sa consécration) un anneau avec saphir et une aumône de 3 fl. Eubel loc. cit. n. 2 et Schäfer 772.

72 Le 9 avril 1330 la Chambre apostolique lui paya 100 fl. en vue de son prochain départ. Eubel loc. cit. Schäfer 772. - Le 30 avril suivant il signa encore des lettres d'indulgences en Avignon. Delehaye, Les lettres d'indulgences collectives, 25.

lettres de recommandation[72], dont certaines laissent entrevoir qu'il était chargé d'une mission spéciale en Géorgie[73]. En 1334 l'évêque Bernard fut momentanément présent en cour d'Avignon où il signa des lettres d'indulgences[74]. C'est le dernier témoignage que nous ayons sur lui. En 1349 il était mort et on lui donna un successeur, qui fut un simple titulaire[75].

4. Sulthanyeh. La bulle *Redemptor* du 1er avril 1318 établit entre l'archevêché de Sulthanyeh et la maison dominicaine de cette ville des liens tels que la fondation de la métropole latine de Perse était irréalisable sans l'établissement des Frères Prêcheurs dans la capitale des Il-khan[76]. Nous n'avons pas pour autant le droit de supposer qu'il existait déjà une résidence dominicaine à Sulthanyeh. Mais si elle n'existait pas on ne tarda pas à la fonder. Une maison dominicaine de Sulthanyeh est mentionnée en 1321 par un missionnaire franciscain[77] et, vers 1328, Jourdain de Séverac atteste la présence à Sulthanyeh d'une église dominicaine autour de laquelle se groupait une population catholique d'environ 500 âmes[78]. Et voilà tout ce que l'on sait sur la mission dominicaine de Sulthanyeh, auprès de laquelle l'archevêque Franco de Pérouse et ses premiers successeurs

---

72 Mollat 46550 (au khan de Perse) 46552 (aux catholiques de Perse) 46575 (au khan de Perse) 47552 (à l'empereur de Trébizonde) 47553 (*Regi Rassiae*) 47555 (*Regi Choraticen.*) 47571 (*archiepiscopo Rassiae*) 47588 (aux chrétiens des Monts Caspiens) 47590 (aux néophytes).

73 Lettres de recommandation au *roi* de Tiflis (Mollat 47554) au prince *Solagay* de Tiflis (47556) au prince de *Carpi* (47557) à l'émir Serge (*Misserquis*) prince de Tiflis (47558) au prince *de Aliquis* (47559).

74 Eubel I 224 Diagorganen. n. 2.

75 Il s'appellait Gauthier de Capella et était suffragant de Bamberg (Eubel 552). — Ughelli, Italia Sacra (ed 2. t. 8, p. 281) en a fait un évêque de Dragonara en l'appellant Gauthier de Copello, erreur qui a été reproduite par tous les auteurs qui dépendent d'Ughelli, et qui se retrouve jusque chez Eubel I 226 Dragonarien.

76 Voir p. 138-139.

77 Analecta Franciscana III 606 « Item cum Soldaniae apud Fratres Praedicatores sit unum os maxillae alicuius illorum fratrum sanctorum (les martyrs de Thânâha de 1321) ».

78 « Similiter etiam in Soltania bene D vel DC, que distat a Thaurisio per octo dietas, ubi habemus ecclesiam valde pulchram » Ed. Cordier 111.

fixèrent leur demeure. Il serait intéressant de savoir jusqu'à quelle date les archevêques de Sulthanyeh demeurèrent dans leur ville épiscopale. Mais là-dessus nous ne pouvons faire que des conjectures. En 1336, à la mort d'Abou-Saïd khan, l'empire des Mongols de Perse se fractionna et Sulthanyeh a dû perdre beaucoup de son importance [78]. De plus à partir de 1328 la prédominance croissante de la mission d'Arménie attirait naturellement vers ce pays les chefs de la hiérarchie latine. La peste de 1348, qui ruina à peu près complètement les missions dominicaines de l'Asie antérieure dut entraîner avant tout l'abandon des postes les plus lointains. Il y donc bien peu de chances que la mission de Sulthanyeh ait subsisté après cette date. Quant aux archevêques nous les verrons dans la suite attachés au service de la mission d'Arménie pour finir par résider en Crimée où ils s'occupèrent spécialement des Arméniens. Nous en donnons néanmoins ici la liste complète, comprenant 10 personnages, tous Dominicains ou bien Frères Uniteurs. - 1. Franco de Pérouse. Le fondateur du couvent de Caffa et premier vicaire général de la Société des Frères Pérégrinants, Franco du Pérouse, se trouvait en Perse quand il fut promu à la dignité archiépiscopale [79]. Un des suffragants que le pape lui destinait devait le consacrer et lui imposer le pallium [80] que lui portèrent Guillaume Adam et fr. Jean de Florence [81]. Parmi les documents pontificaux émanés à l'occasion de la nomination de Franco signalons la bulle *Gratias agimus* du 1er mai 1318, qui contient la somme des privilèges et pouvoirs spéciaux accordés aux évêques de Perse et à leurs missionnaires [82]. Sur l'ordre exprès du pape 50 Frères

78 Heyd II 128-129.
79 Bulle *Redemptor* voir p. 137 n. 10.
80 Mollat 7924. ROL X 23 n. IV. — BOP II 144 (fragm.) (1er août 1318)
et Mollat 8086. — Rol X 27 n. VII (1er septembre 1318).
81 ROL X 24-27 n. V et VI (8 août 1318). — Le résumé de Mollat (7975)
est ambigu et laisse entendre que les deux porteurs étaient évêques alors que la
bulle distingue bien entre Guillaume, évêque, et Jean de Florence, simple missionnaire.
82 La bulle *Gratias agimus* concède des privilèges et des pouvoirs a un
archevêque missionnaire dominicain et à ses suffragants. Bien qu'ils ne soient pas
nommés il s'agit certainement de Franco de Pérouse et des 6 évêques élus ce même
jour, la coïncidence des dates le prouve assez. L'original de la bulle *Gratias agi-*
mus se trouve aujourd'hui aux archives des Frères Prêcheurs de Léopol (voir
p. 21 n. 2), circonstance qui causa une grande confusion depuis le XVIIe siècle

devaient accompagner en Orient les évêques désignés le 1er mai 1318, et l'on peut croire qu'une grande partie étaient destinés à la Perse. Un nouveau départ de missionnaires eut lieu en 1321, organisé par les soins du vicaire franciscain d'Orient et du custode de Tabriz. L'expédition comprenait aussi des Dominicains car à la date du 23 octobre 1321 les registres de Jean XXII signalent deux expéditions de la bulle missionnaire *Cum hora*, l'une pour des Franciscains, l'autre pour des Dominicains [83]. Fr. Franco ne resta pas longtemps à la tête de son diocèse. Il donna sa démission, afin, dit son biographe, de vaquer plus librement aux exercices de la vie religieuse [84]; le 1er juin 1323 Jean XXII l'autorisa à faire usage des insignes pontificaux (à l'exclusion du pallium), mais seulement dans les pays « des infidèles et des Grecs » [85]. Franco semble donc s'être retiré dans un couvent d'Orient. D'après le chroniqueur de Pérouse il mourut en 1333 sans avoir revu sa patrie. — 2. Guillaume Ier, Adam. Ce personnage que nous avons rencontré comme évêque de Smyrne et comme promoteur de la hiérarchie latine de Perse en cour d'Avignon, passa de son siège de Smyrne à celui de Sulthanyeh le 6 octobre 1322 [86]. Il était alors présent en Avignon où il demeura une année environ. Le 6 janvier 1323 le pape le chargea de porter le pallium à Raymond Etienne, récemment promu archevêque d'Ephèse [87]. Le 31 mai Guillaume obtint pour soi et pour ses suffragants le droit de conserver à titre de propriété tous les objets dont ils avaient le libre usage avant leur élévation à l'épiscopat [88]. Le 31 mai et le 1er juin on le recommande au roi d'Arménie et au patriarche des Arméniens, Constantin [89].

jusqu'à nos jours. Abraham 162 avait déjà réfuté ces erreurs. La bulle *Gratias agimus* provient sans aucun doute des archives de la Société des Pérégrinants. Mais il ne s'ensuit pas que ces archives se soient trouvées à Léopol dès les débuts de la Société.

83 BOP II 154. — Mollat 16103. — L'original de cette bulle se trouve également aux archives des Prêcheurs de Léopol (Parchemins, 11-28). Sur les circonstances dans lesquelles elle fut délivrée voir Golubovich III 46-47 214-218. — Archivum Franciscanum Historicum XVI (1923) 89 112.
84 Nécrologe de Pérouse: — Voir p. 35 n. 1.
85 Mollat 17525. — BOP II 156. — ROL X 41 n. XVI.
86 Eubel I 457 Soltanien. — ROL X 41 n. VIII.
87 Mollat 16801. — ROL X 32 n. IX. — Cf. Mollat 16805.
88 ROL X 36 n. XII ASOP XIII (1917-18) 142. — Mollat 17501.
89 BOP II 156. Mollat 17498 17524.

Ce dernier, qui était en union avec Rome, est prié d'adjoindre à fr. Guillaume des ecclésiastiques arméniens qui l'aideront à ramener à l'Union les Arméniens de Perse et de Grande Arménie. Avant de repartir pour l'Orient Guillaume Adam assista à la canonisation de Thomas d'Aquin. Le 23 octobre il était encore en Avignon où il délivra plusieurs *vidimus* de la bulle de canonisation [90]. Il dut partir peu après et prendre possession de son siège au cours de l'année 1324, mais il ne résida guère. En automne il était de nouveau en Avignon et le 26 octobre de la même année il passa sur le siège archiépiscopal d'Antivari [91] quittant ainsi définitivement le champ d'action de la Société des Frères Pérégrinants. — 3. Jean Ier, de Cori dans le Latium, était fils du couvent de Terracina, de la province romaine [92]. En 1306 le chapitre provincial de Sienne l'envoya comme étudiant au couvent de Naples et en 1310 celui d'Orviéto, l'assigna comme lecteur à Anagni [93]. Il dut partir pour l'Orient peu après car il disparaît ensuite des actes capitulaires. Il fut promu à l'archevêché de Sulthanyeh le 9 août 1329 [94]. La vacance du siège avait duré 5 ans. Elle se serait prolongée encore davantage sans l'intervention de fr. Jourdain Cathala et de fr. Thomas Mancasole. Ces deux missionnaires négocièrent en Curie, à cette même époque, l'érection de plusieurs nouveaux sièges suffragants de Sulthanyeh. Il est vraisemblable qu'ils proposèrent au pape un candidat pour le siège métropolitain. Fr. Jean de Cori se trouvait alors en Orient. Ses lettres de provision furent sans doute confiées à fr. Jourdain et fr. Thomas, promus évêques suffragants de Sulthanyeh, et qui portèrent le pallium à leur futur archevêque [95]. Le reste de la vie de Jean de Cori nous demeure caché. Nous savons seulement qu'il fut consacré archevêque. En juin 1333 il se trouvait en Perse et on s'attendait à le voir intervenir dans le procès de l'évêque de Tabriz contre les Spirituels de Perse [96]. Jean de Cori fut

90 Archivum FF. Praed. V 348 n. 3. — Voir p. 104.

91 Eubel I 93 Antibaren. 457 Soltanien. — ROL X 42 n. XVII.

92 Nécrologe d'Orviéto, ed. Viel-Girardin 58.

93 Arch. O. P., XIII-601, p. 280 318 347.

94 Eubel I 457 Soltanien.

95 A. Mercati, Monumenta Vaticana veterem diocesim Columbensem (Quilon) et eiusdem primum episcopum Iordanum Catalani Ord. Praed. respicientia, Rome 1923, 25-26.

96 Golubovich III 449 n. 5.

peut-être le seul Dominicain qui pénétra en Chine au moyen âge. Mais la question de ce voyage soulève plus d'une difficulté; nous y reviendrons plus loin. — 4. Guillaume II (*de Cigiis?*). On n'a pas les lettres de provision du successeur de Jean de Cori. C'est dommage car cette perte nous prive probablement du seul moyen nous eût permis de reconstituer dans son ensemble une des plus belles carrières missionnaires du XIVe siècle. En effet le nouvel archevêque s'appelait Guillaume et il se pourrait bien qu'il fût identique à Guillaume *de Cigiis*, évêque de Tabriz. Ce dernier se distingua par sa fidélité à la résidence, trait que nous retrouvons chez Guillaume II, archevêque de Sulthanyeh. Guillaume était en charge depuis quelque temps déjà le 9 octobre 1343, quand Clément VI le dispensa de l'obligation de la visite *ad limina*, afin qu'une absence prolongée de leur pasteur ne portât pas dommage aux chrétiens de Perse [1]. Le 19 août 1345 l'archevêque Guillaume, fit demander et obtint pour lui, pour ses suffragants et ses missionnaires, l'indulgence plénière à l'article de la mort [2]. Le 31 juillet 1346 Clément VI chargea encore notre archevêque de procéder contre le Franciscain Ponce, missionnaire en Arménie et évêque titulaire de Séleucie, suspect de répandre dans le Proche-Orient les doctrines condamnées de Pierre Jean Olivi [3]. Enfin Guillaume II archevêque de Sulthanyeh mourut à son poste au cours de l'année 1348 [4]. — 5. Jean II, Lunbello, de Plaisance. La peste qui ravagea l'Europe en 1348 sévit également en Perse, où tous les missionnaires dominicains, sauf trois, en tombèrent victimes. Les catholiques d'Arménie adressèrent leurs doléances au vicaire général de la Société des Frères Pérégrinants, Jean Lunbello de Plaisance, qui envoya des messagers en Europe afin d'obtenir des missionnaires et aussi des évêques [5].

1 Reg. Vat. 162, ep. com. 202. (Communiqué par le R. P. M. H. Laurent) — Le même jour la même dispense est accordée à Jean, évêque de Tiflis, pour les mêmes motifs. Reg. Vat. 162 ep. com. 203.

2 Reg. Suppl. 9, fol. 152v. (Communiqué par le R. P. M. H. Laurent.)

3 BOP II 230. Golubovich IV 382-383.

4 C'est ce qu'affirment les lettres d'institution de son successeur: « nuper siquidem ecclesia Soltaniensi per obitum b. m. Guillelmi archiepiscopi Soltaniensis qui in partibus illis diem clausit extremum pastoris solatio destituta » Reg. Vat. 188, ep. com. 150.

5 Voir p. 37 n. 10.

Ce fut lui-même qu'on choisit pour archevêque de Sulthanyeh (9 janvier 1349)[6] et l'un de ses messagers, fr. Jean de Leominster, lui apporta le pallium[7], que les évêques de Caffa et de Tabriz devaient lui imposer après sa consécration[8]. — 6. Thomas Ier, de Tabriz. Le 28 février 1368 le pape Urbain V transféra sur le siège archiépiscopal de Sulthanyeh l'évêque (titulaire) de Galaad (?), le Dominicain Thomas de Tabriz[9]. Ce Dominicain originaire de Perse était sûrement un Arménien. N'aurait-il pas appartenu à l'ordre des Frères Uniteurs plutôt qu'à celui des Prêcheurs? Thomas mourut probablement en 1374; en tout cas la nouvelle de sa mort fut apportée à la cour d'Avignon en hiver 1374-1375. Le 29 janvier 1375 Grégoire XI manda à Guillaume évêque de Maraghah, à Jean (de Tabriz), évêque de Nakhitchevan et à Jean (de Rouen) évêque de Tabriz, de donner un successeur au défunt archevêque Thomas de Sulthanyeh[10]. Le porteur de la bulle, Jean, évêque de Tabriz, emportait également le pallium pour le futur métropolite[11]. — 7. François. Le 28 mars 1389 Raymond de Capoue priva de toutes les grâces de la Société des Pérégrinants un personnage appelé *fr. Franciscus, archiepiscopus Saltarensis*[12]. C'est certainement un archevêque de Sulthanyeh mais il n'est pas certain qu'il soit le successeur immédiat de Thomas Ier, de même qu'on ne peut pas prouver que le suivant soit le successeur immédiat de François[13]. — 8. Jean III, *de Galonifontibus*, fut promu par Boniface IX le 26 août 1398[14]. Il avait derrière lui une carrière assez longue entièrement consacrée à la chrétienté arméno-catholique de Nakhitchevan, qu'il gouvernait en qualité d'évêque depuis 1377 et au service de laquelle il demeura après son élévation à l'archevêché de Sulthanyeh[15]. Il passa ses dernières années en Crimée où il avait reçu, avec le titre d'administrateur de l'archevêché de Pékin, la juridiction métropolitaine sur les évêchés du Kipčak[16]. — 9. Jean IV. Le 12 décembre 1423, le siège étant vacant par décès de l'archevêque Jean, Martin V institua archevêque de Sulthanyeh le Frère Uniteur Jean, élu par les religieux de l'ordre des Uniteurs, en vertu d'un privilège apostolique[17]. Cette élection est un fait unique dans l'histoire des archevêques de Sulthanyeh. Le privilège apostolique qui autorisait les Frères Uniteurs à y procéder ne nous est pas connu, à moins qu'il ne s'agisse de la bulle de Martin V du 21 octobre 1419, qui remet aux Frères Uniteurs l'élection non pas de l'archevêque de Sulthanyeh, mais de l'évêque de Nakhitchevan[18]. Il n'y a rien d'impossible à ce que les Frères Uniteurs aient interprété *largement* le privilège de Martin V. Le même jour où le pape confirma l'élection de Jean IV archevêque de Sulthanyeh, il accorda diverses faveurs à l'ordre des Frères Uniteurs[19]. Peu après (le 16 février 1424) Martin V chargea l'archevêque d'intervenir en faveur des Frères Uniteurs du couvent Saint-Nicolas de Caffa[20]. — 10. Thomas II, d'Abaraner. L'archevêque Jean IV étant mort Martin V lui donna (sans faire mention d'aucune élection) un successeur, dans la personne de fr. Thomas d'Abaraner, de l'Ordre des Frères Uniteurs, promu le 19 décembre 1425[21]. Thomas II résida en Crimée où il vécut au moins

6 Eubel I 475 Soltanien. — Voir p. 37.

7 Reg. Vat. 191, ep. com. 505 (27 avril 1349).

8 Reg. Vat. 191, ep. com. 504 (27 avril 1349). — Le même jour le pape autorise l'archevêque élu de Sulthanyeh à se faire consacrer par tout évêque en communion avec le Saint Siège. Reg. Vat. 191, ep. com. 503.

9 Eubel I 258 Galaaden. 457 Soltanien.

10 AOL I 286 n. CLXV.

11 Ibid.

12 MOPH XIX 221 n. 7.

13 Galanus 528 (suivi par Lequien, Oriens Christianus III 1359) mentionne un fr Antoine, évêque de Sultanea. S'il s'agit vraiment d'un archevêque de Sulthanyeh (ce que le mot « episcopus » rend douteux) on pourrait le placer soit avant soit après l'épiscopat de François, (si tant est qu'il y ait une lacune à cet endroit de notre liste). — Le 18 août 1388 Clément VII nomma archevehque de Sulthanyè Dominique Manfredi, le siège étant vacant par le décès de Thomas. Cet archevêque de l'obédience d'Avignon fut évêque auxiliaire à Toul (Eubel I 457). Sa nomination n'est donc pas à mettre en relation avec la tentative des Prêcheurs de l'obédience avignonaise de s'établir en Orient (1382). K. Eubel, Die avignonesiche Obedienz der Mendikantenorden, Paderborn 1900, 24 n. 185.

14 BOP II 460.

15 Sur Jean « de Galonifontibus » voir: Silvestre de Sacy, Mémoire sur une correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI, dans: Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres VI (1822) 470-522, et H. Moranvillé, Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un Dominicain en 1403, dans: Bibliothèque de l'Ecole des Chartes LV (1894) 1-32.

16 Voir p. 111.

17 BOP II 628.

18 BOP II 563.

19 BOP II 628 629 629. (20) BOP II 639.

20 BOP II 639.

21 BOP II 660.

jusqu'en 1431[22]. Avec lui semble s'être éteinte la lignée des archevêques de Sulthanyeh[23].

5. S i v a s (Savasto, Sébaste d'Arménie), était au XIVe siècle une ville importante pour le commerce, située au point de rencontre de plusieurs routes qui reliaient la Perse aux ports de la Méditerranée d'une part, de la Mer Noire d'autre part[24]. Un consulat génois et des missions franciscaines et dominicaines y existèrent dès le XIIIe siècle[25]. Au début du XIVe siècle les Dominicains avaient abandonné Sivas; du moins le *De locis Fratrum Minorum et Fratrum Praedicatorum in Tartaria* n'y mentionne pas de station dominicaine[26]. Lors de la fondation des premiers évêchés latins de Perse un des suffragants de Franco de Pérouse, fr. Bernardin de Plaisance, vint se fixer à Sivas[27]. Il faut donc croire que les missionnaires dominicains y étaient retournés pour qu'un évêque de leur ordre s'y établît, bien que la ville se trouvât en dehors des limites légales de la province de Sulthanyeh. Fr. Bernardin de Plaisance qui inaugura la série des évêques de Sivas est le seul dont on puisse conjecturer qu'il y résida, au moins temporairement[28]. La série des évêques titulaires commence au plus tard en 1346[29].

5. Géorgie, Turkestan, Inde.

Par la création des évêchés latins de Tiflis, Samarcande et Quilon en 1329 Jean XXII consacra les résultats de l'activité dominicaine dans la Géorgie, dans le Turkestan et dans l'Inde. L'histoire de ces trois

22 Voir p. 111.

23 Dans les bulles pontificales l'évêché de Soldaïa en Crimée est parfois appelé *episcopatus Soltaniensis* une fois même *episcopatus Soltaniensis in Armenia* (voir p. 151 n. 88). Il s'en est suivi plusieurs confusions. Chez Lequien quelques évêques de Soldaïa figurent sur la liste des archevêques de Sulthanyeh (Oriens Christianus III 1359 ss) à savoir les n. 7, 9 et 10. Ces deux derniers écartés, le n. 8 et le n. 11 de Lequien se confondent dans la personne de Jean *de Galonijontibus*, (notre n. 8). Eubel a déjà écarté la plupart de ces erreurs. Il a cependant conservé dans sa liste Nicolas Roberti, lui aussi évêque de Soldaïa.

24 Heyd II 114-115. — Bratianu 158-159.

25 Voir p. 169 n. 8. — Bratianu 168.

26 Voir p. 3-4.

27 Eubel 440 Sebasten.

28 Le 19 octobre 1330 Bernardin passa à l'évêché de Paros et Naxos. Eubel 358 Naxien.

29 Eubel 440 Sebasten.

missions comence et finit avec celle des évêchés éphémères auxquels elles donnèrent naissance.

1. T i f l i s. La résidence dominicaine établie à Tiflis par les Dominicains dès la première moitié du XIIIe siècle[30] disparut probablement avant 1300. L'auteur du *De locis Fratrum Minorum et Fratrum Praedicatorum in Tartaria* ne connaît pas de mission dominicaine à Tiflis et son silence est confirmé par le fait qu'en 1318 aucun évêque dominicain ne s'établit dans cette ville. Mais dans les dix années qui suivirent les Frères Pérégrinants étendirent leur activité à la Géorgie et une nouvelle résidence surgit à Tiflis de sorte que, lors de la restauration de la hiérarchie latine en Perse en 1329, on put y créer un évêché suffragant de Sulthanyeh. Le 9 août 1329 le pape transféra à Tiflis le siège de l'évêché de Smyrne où l'occupation turque avait rendue impossible la présence de l'évêque[31]. Le 7 février 1330 il institua évêque de Tiflis fr. Jean de Florence, missionnaire en Géorgie[32]. Les bulles pontificales durent être confiées à l'évêque de Dehikerkan, Bernard de Guardiola, que le pape recommanda à l'émir Serge, prince de Tiflis[33]. Jean de Florence est assez bien connu grâce au nécrologe du couvent de Santa Maria Novella[34]. Simple ouvrier cordonnier au service du couvent il y entra ensuite comme frère convers. En Orient il se signala par son aptitude pour l'étude des langues, à tel point qu'on le fit ordonner prêtre. Il rentra en Occident en 1318 et fut alors chargé de porter le pallium au premier archevêque de Sulthanyeh[35]. Jean de Florence demeura au service de la mission d'Orient jusqu'à sa mort ce qui ne veut pas dire qu'il résida toujours à Tiflis. A partir de 1333 il dirigea les destinées de la mission d'Arménie. Les pre-

30 Voir p. 137 n. 7.

31 Mollat 45973. — M. Tamarati, Histoire du catholicisme en Géorgie, Tiflis 1902, (en géorgien), 578-594, a réuni les bulles concernant l'évêché de Tiflis. — Le 6 février 1330 Jean XXII renouvela l'érection de l'évêché de Tiflis, cette fois sans faire mention du siège de Smyrne. Mollat 48370.

32 Mollat 48387 et 48389. — Eubel I 476 Tefelicen. — Le 10 mars 1330 Jean, évêque élu de Tiflis, est autorisé à se faire consacrer par tout évêque en communion avec le Saint Siège. Mollat 48802.

33 Voir p. 203 n. 73.

34 SSOP I 582. — M. A. Van den Oudenrijn, Annotationes 26. — Archivum FF. Praedicatorum II (1932) 70-71.

35 Voir p. 166 n. 81.

miers Frères Uniteurs firent profession entre ses mains [36]. Au XVIIe siècle on conservait encore chez les Dominicains de Nakhitchevan un ouvrage traduit en arménien par fr. Jean de Florence [37].

Au cours des années 1343/1345 nous le trouvons en Europe où il semble être venu principalement pour traiter les affaires de la mission de Perse en son nom et en celui de son métropolite, l'archevêque de Sulthanyeh. Le 3 janvier 1343 la Chambre apostolique paya un viatique de 120 fl. à « l'évêque de Tiflis » qui doit se rendre auprès du roi d'Angleterre » [38]. Le 9 octobre suivant le pape dispensa l'archevêque de Sulthanyeh et l'évêque de Tiflis de la visite *ad limina*. Enfin le 19 août 1345 Jean évêque de Tiflis soumet une triple supplique au Saint Père: il demande d'abord qu'on l'autorise à faire le pèlerinage de Terre Sainte en compagnie de 12 personnes, et qu'on lui donne le pouvoir d'autoriser trente autres personnes à faire le même pèlerinage. Ensuite il demande au nom de l'archevêque de Sulthanyeh, de ses suffragants, et de tous les missionnaires dominicains, l'indulgence plénière à l'article de la mort. Enfin il demande le pouvoir d'accorder pareil bénéfice à d'autres personnes, en nombre à fixer par le Saint Père. Car, dit-il, beaucoup de ses diocésains qui ont souffert pour la foi espèrent qu'il leur rapportera cette grâce de la part du Saint Père [39].

Jean évêque de Tiflis fit-il le pèlerinage de Terre Sainte? Nous l'ignorons, de même que nous ne savons pas s'il put rentrer dans son diocèse. Il est mort au couvent de Péra en 1347 et fut enseveli dans l'église du couvent Saint-Dominique. Sa dalle funéraire, récemment exhumée, se trouve au musée d'Istanbul [40].

Les successeurs de fr. Jean de Florence furent des prélats titulaires, la plupart Allemands et exerçant en Allemagne les fonctions d'évêques auxiliaires [41]. Mais chez les Frères Uniteurs on conservait le sou-

36 Voir poir p. 145.

37 Van den Oudenrijn, Annotationes 26 qui cite Galanus 527.

38 H. K. Schäfer, Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Benedikt XII, Klemens VI und Innozenz VI, Paderborn 1914, 198.

39 Voir p. 169 n. 2 et 3.

40 EO XXXII 345-346 et XXXV 415. — Il n'y a pas le moindre doute que l'on ne doive lire *Ioannes de Florentia*. — Le témoignage de la dalle, qui fait mourir notre évêque en 1347, l'emporte sur le nécrologe de Florence, qui dit 1348.

41 Eubel I 476 Tefelicen.

venir de l'évêque Jean de Tiflis dont on savait, par l'encyclique de Jean de Qrna, qu'il avait eu sa part dans la fondation de l'Ordre. Il en résulta qu'un jour les Frères Uniteurs eurent l'idée de faire nommer un des leurs à cet évêché dont ils déclarèrent au pape qu'il était vacant depuis la mort de l'évêque Jean. Et voilà pourquoi le 19 décembre 1425 le Frère Uniteur Jean de Saint-Michel fut promu à l'évêché de Tiflis, le même jour où son confrère Thomas d'Abaraner montait sur le siège de Sulthanyeh [42]. Rien ne prouve que le nouvel évêque de Tiflis ait dû résider dans sa ville épiscopale.

Le 24 février 1382 Clément VII autorisa le maître général des Prêcheurs à établir des résidences de l'ordre à Akhalcike et à Tiflis en Géorgie où les seigneurs de l'endroit avaient donné des terrains. Nous ne savons pas quels furent les antécédents ni les suites de cette entreprise orientale des Dominicains de l'obédience d'Avignon [43].

2. Samarcande. Une série de lettres pontificales ayant trait à l'érection d'un évêché latin dans la ville de Samarcande [44], capitale de l'empire mongol du Djagataï [45], nous apprend que des missionnaires dominicains pénétrèrent, vers 1329, dans le Turkestan, pays que la bulle *Redemptor* du 1er avril 1318 avait englobé dans la province ecclésiastique de Sulthanyeh. Le souverain du Djagataï, Eldjighideï-khan [46], envoya deux missionnaires dominicains auprès du pape pour

42 Eubel I 476 Tefelicen. 457 Soltanien. - L'identité des dates montre qu'il y eut une démarche des Frères Uniteurs en cour de Rome dont les deux nominations sont le résultat.

43 Golubovich V 242. — K. Eubel, Die avignonesische Obedienz der Mendikantenorden, Paderborn 1900, 24 n. 185.

44 Pour l'identification de *Semiscant* (Samarcande) voir: ASOP XIII (1917/18) 140 141. — Golubovich III 206-207.

45 Guillaume Adam, *De modo Sarracenos extirpandi* (RHC, Doc. arm. II 530) appelle le Djagataï ou Turkestan « *Imperium Medium quod Doa vel Caydo nuncupatur* ». L'*Imperium Medium* s'oppose à l'*Imperium Aquilonare* (Kipčak) et à l'*Imperium Orientale* (Perse). Doa et Caydo sont les noms de deux souverains qui règnèrent chacun sur une partie du pays. Selon la coutume mongole et turque les états furent dénommés d'après les princes. La bulle *Redemptor* du 1er avril 1318 (voir p. 170 n. 10). désigne également le Turkestan par les noms de *regna Doha vel Chaydo*.

46 D'après M. Defrémery, Histoire des khans mongols du Turkistan et de la Transoxiane, Paris 1853, (cité par De Mas Latrie, Trésor de Chronologie 1822) Iltchi-Kéday-Khan (Eldjighidéï-khan) aurait régné à partir de 1321. Il était fils de Képek-khan, fils de Doa-khan. Mais comme on cite deux Doa-khan on ne voit pas

lui demander, nous dit-on, sa bénédiction et un exposé de la foi catholique[48]. Un de ces envoyés était fr. Thomas Mancasole de Plaisance. Jean XXII, à la date du 13 août 1329, érigea en cité épiscopale la ville de Samarcande[49] et, le 21 août, en nomma évêque Thomas Mancasole[50]. Le 29 septembre 1329 il le recommanda aux chrétiens du pays[51]. Le 2 novembre le pape répondit au message d'Eldjighideï-khan, le priant de continuer ses faveurs aux Latins et spécialement aux missionnaires franciscains et dominicains[52]. Enfin le 22 janvier il recommanda notre évêque aux néophytes des empires du Kipčak et du Djagataï[53]. De concert avec fr. Jourdain de Séverac le nouvel évêque de Samarcande devait porter le pallium à Jean de Cori archevêque élu de Sulthanyeh[54]. On n'a aucun motif de douter que Thomas ne soit parti effectivement[55]. En 1342 on le retrouve en Avignon[56]. Il fut le seul évêque du siège créé sur son initiative. En dehors des lettres citées nous ne possédons aucun renseignement sur la mission dominicaine du Turkestan.

3. Quilon. Le même jour (9 août 1329) où Jean XXII érigea les évêchés de Tiflis et de Samarcande, il créa aussi un siège épiscopal latin à Quilon[57] dans l'Inde. Un concours exceptionnel de cir-

duquel il s'agit. — Voir aussi Golubovich III 206 et 354. — Jourdain Cathala mentionne également Eldjighidéï-khan dans ses *Mirabilia* (éd. Cordier, facsimilé pl. XVII) « Alia autem duo imperia Tartarorum ut audivi scilicet de Tathay (*sic*) quondam, modo vero de Osbet, quod vocatur Gatzaria, et imperium de Dua et Caydo, uqondam de Capac et modo de Elchigaday, plus durant de via quam per dietas CC ». — *Tathay* est Toktaï-khan et *Osbet* est Usbek-khan. — (Voir Golubovich III 170 177) et *Capac* est Kapak-khan ou Képek-khan. — Coquebert-Montbret, et après lui Cordier, ont lu *Cathay* pour *Tathay*. Voir *Mirabilia* éd. Cordier, 96 et 122.

48 BOP II 187. — Mollat 47167.

49 Mollat 46013.

50 Mollat 46054. — Eubel I 445 Semiscanten. — Le 19 août le pape lui avait déjà fait présent d'un anneau et d'une somme de trois fl. - Schäfer 772. Eubel loc. cit.

51 Mollat 46760.

52 BOP II 187. Mollat 47167.

53 Mollat 48214.

54 A. Mercati, Mon. Columben. 25 n. XI.

55 Le 9 avril 1330 Thomas, sur le point de quitter la Curie, reçoit un viatique de 100 fl. - Schäfer 772.

56 Le 12 août 1342 il y souscrit des lettres d'indulgences. - Delehaye, Lettres collectives 32-33.

57 Pour L'identification de *Columbum* avec Quilon, voir Cordier 32 n. 1.

constances nous a valu sur les origines de cet évêché beaucoup de renseignements que ne fourniraient pas les bulles pontificales, seuls documents dont nous disposons d'ordinaire. Il se trouve que le premier (et dernier) titulaire du siège de Quilon, le Dominicain Jourdain Cathala[58], fut mêlé à des événements qui eurent alors un grand retentissement. Il a été le premier historien, presque le témoin, du martyre de quatre missionnaires franciscains, le bx. Thomas de Tolentino et ses compagnons, mis à mort par les musulmans à Thâna dans l'île de Salsette en printemps 1321. Aussi les historiens franciscains nous ont-ils conservé sur lui des documents et des informations[59] que l'on chercherait en vain dans les sources dominicaines, et même dans le propre livre de Jourdain, ces *Mirabilia* si pauvres en données personnelles sur leur auteur[60].

Jourdain Cathala était originaire de Séverac[61], probablement Séverac-le-Château[62] dans le Rouergue. En 1320 il était depuis longtemps

58 A la suite de Fr. Balme (Le vénérable Père Jourdain Cathala de Séverac, Extrait de l'Année dominicaine, 1886) je rends le latin *Catalani* par Cathala, forme en usage aujourd'hui dans le Midi de la France, d'où Jourdain était originaire.

59 La «Passio sanctorum fratrun Minorum Thomae de Tolentino, Jacobi de Padua, Petri de Senis, Demetrii, ex epistolis fratrum Iordani et Francisci Praedicatorum, Odorici, Petri, Iacobi, Hugolini Minorum compilata» qui forme les nos 3 et 4 de *l'Appendix* I du *Chronicon XXIV Generalium* (Analecta Franciscana III, Quaracchi 1897, 567-613) contient des fragments importants de lettres de fr. Jourdain Cathala qui ont été depuis publiés séparément par A. C. Moule (Brother Jordan of Séverac, dans: Journal of the Royal Asiatic Society, 1928, 349-376). - Le chroniqueur fr. Jean Elemosina a inséré une lettre de fr. Jourdain dans les deux recensions de son ouvrage, le *Liber Historiarum* (Golubovich II 113) et le *Cronicon seu Liber Ystorie* (Ibid. 135). — L'anonyme franciscain qui a réuni dans les fol. 96v - 101r du ms. Nero-A-IX du British Museum un groupe de documents intéressant l'Orient franciscain a inséré cette même lettre de Jourdain (Golubovich II 14-65 69-70).

60 Publié une première fois d'après l'unique manuscrit existant (British Museum Add. 19513, f. 3-12) par Coquebert-Montbret dans: Recueil de Voyages et de Mémoires publié par la Société de Géographie, IV, Paris 1838, 37-64, il a été republié par H. Cordier avec une traduction française accompagnée de notes et un facsimilé du manuscrit entier. Ce dernier est d'autant plus précieux que le texte latin de Cordier ne fait guère que reproduire celui de Coquebert-Montbret (cf. A. C. Moule, dans: Journal of the Royal Asiatic Society 1928, 349: « The transcript is little more than a copy of that of 1839 and Students will be wise to read the Latin text from the facsimile ».

61 *Mirabilia*, éd. Cordier 109.

62 Hist. litt. de la France XXXV 261.

déjà missionnaire en Perse et savait parfaitement la langue du pays, qui était également la langue des communications internationales dans le Moyen Orient[63]. En Perse Jourdain avait lié amitié avec fr. François Cinquini de Pise[64]. En hiver 1320/1321 il quitta Tabriz en compagnie de plusieurs Européens, marchands ou missionnaires. Au nombre des marchands était le jeune Lanfranchino di Gattucci de Gênes[65] et un autre Génois, Iacopino[66]. Le chef et l'organisateur du groupe missionnaire était fr. Thomas de Tolentino. Ils se proposaient de se rendre à Pékin auprès de Jean de Montecorvino. C'était la seconde fois que Thomas de Tolentino dirigeait une expédition missionnaire en Chine[67].

A Ormuz les voyageurs s'embarquèrent pour Quilon (*Columbum*) dans le sud du Malabar, où ils voulaient rendre visite à une église de s. Thomas Apôtre. Ils durent débarquer malgré eux dans l'île de Salsette, le 13 ou 14 mars 1321, et reçurent l'hospitalité chez des Nestoriens dans la ville de Thâna[68]. Ils y demeurèrent huit jours, puis leurs hôtes engagèrent Jourdain, qui savait mieux le persan que ses compagnons, à se rendre dans la localité de Sofâle (*Supera*)[69]; il y avait là, lui dirent-ils, des gens qui se disaient chrétiens mais qui n'avaient même pas reçu le baptême. Jourdain gagna Sofâle où il trouva une église bâtie sur les ruines d'un édifice plus ancien que l'on attribuait à l'apôtre s. Thomas. Le missionnaire qui était accompagné de deux laïques, dont un interprète indigène, resta à Sofâle seize jours, fit vingt baptêmes, entendit des confessions et distribua la sainte communion. Puis, le 10 avril 1321, il voulut s'embarquer pour la localité de Broach (*Paroth*)[70]. Soudain, devant ses yeux, le bâteau coula à pic dans le port par un temps calme. Le missionnaire vit dans cet événement un signe surnaturel. Saisi d'inquiétude il résolut d'é-

63 AFr. III 598 lin. 16-17 40.
64 AFr. III 611 lin. 23-25.
65 AFr. III 607 lin. 5-7 612 lin. 4-5.
66 AFr. III 609 lin. 3-5.
67 Golubovich III 219-222.
68 AFr. III 598 lin. 4-12. — Pour le site de Thâna (chef-lieu du district de Thâna, Bombay) voir Cordier, 27 n. 1.
69 Pour l'identification de cette localité (Sofâle, Safâle, dans le districti de Thâna) voir H. Cordier 17 n. 2.
70 « Broach, au nord de la présidence de Bombay, sur des fleuves qui se déversent dans le golfe de Cambaye » (H. Cordier 17 n. 1).

crire à ses quatre compagnons, et «sans savoir » raconte-t-il « ce que je disais, jécrivis: Aux Révérends Pères, Frères Thomas etc., hérauts glorieux ». Or le 9 avril, trois de ses compagnons avaient subi le martyre à Thâna et le quatrième eut le même sort 2 jours plus tard. Jourdain fit aussitôt partir pour Thâna ses deux compagnons laïques leur confiant sa lettre. Puis il se rendit à l'église de Sofâle et, toujours sous le coup de pressentiments fâcheux, il pria pour ses compagnons franciscains. La nuit suivante il fut réveillé par les chrétiens de l'endroit qui l'engagèrent à prendre la fuite. Des nouvelles inquiétantes étaient venues de Thâna. Les quatre Frères Mineurs avaient été arrêtés sur ordre du gouverneur musulman. Jourdain, se souvenant qu'ils savaient à peine le persan, résolut de se rendre auprès d'eux pour les assister en cas d'interrogatoire. Quand il arriva à Thâna il les trouva morts. Aux approches de la ville il rencontra les porteurs de sa lettre que la peur avait empêchés d'aller plus loin[71]. L'un d'eux semble avoir été Lanfranchino di Gattucci. Au moins savons nous qu'il arriva à Thâna en même temps que Jourdain[72]. Un peu plus tard, le 16 avril 1321, Iacopino de Gènes arriva à son tour. Il s'était séparé de la compagnie on ne sait quand et pendant les événements tragiques il se trouvait dans une île dont on ne dit pas le nom[73]. Le Dominicain et les deux Génois s'informèrent de ce qui s'était passé[74]. Après une attente pénible Jourdain put enfin ensevelir les corps[75]. Il se rendit ensuite à Sofâle où il emporta des reliques insignes des quatre missionnaires martyrs[76]; puis il reprit son ministère auprès des chrétiens du pays. Le drame de Thâna avait produit une grande impression sur les gens du pays. Quelques musulmans demandèrent le baptême. Mais les autorités religieuses de l'Islam veillaient. Jourdain dut s'abstenir de toute propagande auprès des mahométans sous

71 AFr. III 598 lin. 14-599 lin. 5.
72 AFr. III 607 lin. 6 7. « In tertia die a passione sanetorum martyrum » n'est pas clair, puisque trois des missionnaires sont morts le 9 et un autre le 11 avril. L'arrivée de Jourdain et de Lanfranchino tombe donc le 12 ou le 14 avril 1321.
73 AFr. III 609 lin. 3-8. (Cf. Golubovich II 111 lin. 4-7). – « In cena Domini », donc le 16 avril, et non le 17 comme j'ai écrit dans Archivum FF. Praed. II 52.
74 AFr. III 605 lin. 36-39 607 lin. 5-10 612 lin. 4-14 599 lin. 2-5. 609 lin. 5-10. (Golubovich II 111 lin. 4.
75 AFr. III 606 lin. 34. 607 lin. 4. 609 lin. 37-39.
76 AFr. III 606 lin. 24-26.

peine d'attirer les plus grands malheurs sur sa chrétienté [77]. Pendant plus de cinq mois il vécut ainsi, parcourant la côte de l'Inde. Il séjournait à Ghogah dans la presqu'île de Kathiawar [78] lorsqu'une occasion s'offrit inopinément de faire partir un courrier pour la Perse. Iacopino de Gênes rentrait en effet à Tabriz [79]. Jourdain lui remit un billet [80] destiné surtout à accréditer auprès des Franciscains et des Dominicains de Perse le récit que Iacopino leur ferait du martyre des quatre Frères Mineurs [81]. La lettre de Jourdain est datée du 12 octobre 1321 et adressée aux Frères Mineurs et aux Frères Prêcheurs de Tabriz, Dehikerkan et Maraghah. Au moment où il écrit le missionnaire a déjà fait 120 baptêmes et il espère en faire une vingtaine d'autres. Il prépare une station où il déposera tous les effets des quatre Franciscains et les siens, notamment les livres. Après quoi il se propose de rentrer pour travailler à la canonisation des martyrs et pour promouvoir les intérêts de la foi, c'est à dire pour intéresser la chrétienté à la nouvelle mission de l'Inde. Des marchands européens lui ont appris qu'on pouvait se rendre en Ethiopie à peu de frais et il espère ne pas mourir avant d'y avoir prêché l'évangile.

Rentré à Tabriz le porteur de la lettre, Iacopino de Gênes, fit aux Dominicains et aux Franciscains le récit de ce qu'il savait [82]. Le 21 mai 1322 fr. Barthélemy, custode des Franciscains de Tabriz, envoya au vicaire de son Ordre en Orient le procès-verbal de cette déposition [83]. Il ajoutait que le vicaire des Dominicains de Tabriz, fr. Ni-

77 AFr. III 608 lin. 20-24.

78 Pour l'identification de *Coga* avec Ghogah, voir Cordier, 20 n. 1.

79 AFr. III 609 lin. 1-13.

80 L'*Appendix I, n. 3*, du *Chronicon XXIV generalium* (AFr. III 609 lin. 14-30)
ne reproduit que la première partie de la lettre de Jourdain. Le texte complet nous est
transmis 1° Isolément dans les ms. Nero-A-IX du British Museum fol. 99r (Golubovich
II 69-70). 2° Inséré dans le *Liber Historiarum* de fr. Jean Elemosina (Golubovich
II 113) et dans le *Chronicon seu Liber Ystorie* du même auteur (Golubovich II 135).

81 « Lator presentium narrabit omnia que scribere non possum propter temporis
brevitatem » Golubovich II 69 70. - Cf. 113 lin. 20-21.

82 AFr. III 609 lin. 8 11.

83 Cette lettre est transmise conjointement avec la lettre de Jourdain
du 12 octobre 1321 (voir n. 80). - M. Bihl dans: Archivum Franciscanum Historicum
XVI (1923) 98-101, a montré (contre Golubovich II 65), que la lettre date de 1322
et non de 1321, et que la recension brève du ms. British Museum Nero A-IX
n'a rien à voir avec la passion des martyss de Thâna, composée par le Dominicain
Cathala François de Pise.

colas (?) [84] de Rome, était parti pour l'Inde peu après l'arrivée de la lettre de Jourdain. Nous ne savons pas s'il parvint à le rejoindre. En tout cas au début de l'année 1323 fr. Jourdain était (de nouveau ou encore?) tout seul à Thâna. Malgré ce qu'il avait dit de son projet de voyage en Occident il était demeuré à son poste. Dans un fragment de lettre daté du 28 janvier 1323, qui débute par le récit de l'enterrement des quatre martyrs de Thâna, il s'exhale en plaintes sur ses propres malheurs, son isolement, les maladies dont il est accablé [85]. Il a poursuivi son apostolat mais sans trop de succès. Le nombre des baptêmes n'est monté qu'à 130. Il demande avec insistance qu'on lui envoie du secours. Il n'est plus question de rentrer en Europe. Au contraire dans un post-scriptum Jourdain parle encore de l'Ethiopie et il termine par un passage curieux où il donne sa contribution à la théorie de la croisade: « Dans l'Inde, dit-il, on se fait des Latins une idée plus haute qu'ils ne se font d'eux-mêmes. On y attend toujours la croisade générale et on prie Dieu pour qu'elle se réalise au plus tôt ». Jourdain parle sans doute des chrétiens nestoriens au milieu desquels il vivait. Il conclut comme suit: « Si le seigneur pape armait deux galères dans cette mer, quel avantage. Et pour le soudan d'Alexandrie quels dégâts, quelle perte. Qui dira cela au pape notre Très Saint Père? Le Pérégrinant que je suis ne le peut en aucune façon. Mais je m'en remets à vous, mes Pères saints. Je vous salue Pères saints. Priez pour le Pérégrinant » [86]. La lettre dont ce passage est tiré était adressée à fr. François de Pise auquel Jourdain en envoya plusieurs durant son séjour dans l'Inde [87]. Il semble que des confrères aient réussi finalement à se rendre auprès de lui car il put enfin réaliser ce voyage en Occident dont il avait formé le projet dès 1321. En 1329 il était à la cour d'Avignon où il composa ses *Mirabilia* [88] en attendant que le pape réglât les affaires de sa mission.

84 Il est appelé fr. Jacques dans la recension brève, (Golubovich II 71) et fr. Nicolas dans la recension longue (Golubovich II 112).

85 Wadding, Annales Minorum ad. ann. 1321 n. 14 a réuni en une seule lettre le début de la lettre de Jourdain du 12 octobre 1321 et la fin de la lettre du 23 janvier 1323. L'erreur, dénoncée par M. Bihl, Arch. Franc. Hist. XVI 98 n. 3, a été souvent répétée; récemment encore par Cordier 22 25-27, bien que Cordier connût le texte intégral de la première lettre.

86 AFr. III 609 lin. 37 611 lin. 3.

87 AFr. III 611 lin. 9. lin. 25.

88 Hist. Litt. de la France XXXV 276.

Le 9 août 1329 Jean XXII éleva Quilon au rang de cité épiscopale. Naturellement Jourdain en devint le premier pasteur. Il fut consacré par le cardinal de Tusculum, Bertrand de la Tour (peut-être le 9 août 1329)[89] et le 21 août il reçut l'ordre rituel de se rendre dans son église, ce qui ne veut pas dire qu'il eût à partir immédiatement. On lui confia de nombreuses lettres pontificales adressées aux populations et aux princes avec lesquels il aurait à faire dans son évêché ou au cours de son voyage[90]. La série se termine par une bulle du 8 avril 1330. Le lendemain la Chambre apostolique lui compta le viatique d'usage[91]. Cependant pour des raisons qui demeurent cachées il ne partit pas encore. En septembre 1330 il était toujours en Avignon[92]. Dans la suite nous n'entendons plus parler de lui. Mais la mission de Quilon subsista quelque temps encore. En 1346 le Franciscain florentin Jean Marignolli, rentrant de Chine, y trouva une église Saint-Georges des Latins ainsi que des « Frères » dont il ne nous dit pas de quel ordre ils étaient[93].

6. Chine.

Pénétrer en Chine, auprès du grand khan des Tartares, dans sa résidence de Khan-Baliq (Pékin) était une idée qui hantait les missionnaires depuis le XIIIe siècle, depuis le temps où des religieux mendiants avaient noué les premières relations entre l'Occident et la puissance mongole. Les ambassades franciscaines et dominicaines de 1245 ont ouvert une période de communication entre l'Extrème Orient et l'Europe qui a duré un siècle environ et n'a cessé qu'à la chute de la dynastie mongole en Chine (1368)[1]. Grâce au succès de Jean

89 Le 9 août 1329 il reçoit du pape un anneau et la somme de 3 fl. Schäfer 772. - Eubel, 198 Columben. n. 1. - A. Mercati, Monum. Columb. 12.

90 Les bulles relatives à l'évêché de Quilon et à fr. Jourdain ont été réunies par A. Mercati, Monumenta Vaticana veterem dioecesim Columbensem (Quilon) et eiusdem primum episcopum Iordanum Catalani Ord. Praed. respicientia, Rome 1923.

91 100 florins. - Schäfer 772. - Eubel, loc. cit.

92 Le 1 septembre il y signe des lettres d'indulgences. - Delehaye Lettres collectives 27.

93 Golubovich IV 265 274. - Saint Georges est le patron de Gênes.

1 Lemmens, Heidenmissionen 78.

de Montecorvino la mission de Chine devint le domaine des Frères Mineurs. Les tentatives faites par les Dominicains pour s'y rendre, pour autant que nous les connaisssons, ont toutes échoué. Mais il nous faut au moins les énumérer, car elles complètent l'idée qu'on doit se faire de la Société des Frères Pérégrinants, et de ses visées apostoliques.

Dès 1271 ou 1272 deux Dominicains se mirent en route, adjoints par le pape Grégoire X à la caravane des Vénitiens Nicolas et Maffeo Polo, qui emmenèrent, comme on sait, le jeune Marco Polo. Les deux Prêcheurs Nicolas de Vicence et Guillaume de Tripoli accompagnèrent les Vénitiens jusqu'en Cilicie. Là ils apprirent que le soudan d'Egypte, Bibars, envahissait les états chrétiens. Pris de peur ils rebroussèrent chemin[2]. En 1291 un Dominicain, Nicolas de Pistoie, accompagnait fr. Jean de Montecorvino dans le voyage qui devait le mener jusqu'à Pékin. Nicolas mourut en route après avoir pendant six mois évangélisé l'Inde, de concert avec Jean de Montecorvino[3]. Ce dernier, après avoir fondé une mission à Pekin[4] et préparé des

2 Voir le Livre de Marco Polo, éd. M. G. Pauthier, Paris 1865, I 19-20: *Comment les deux freres vindrent a l'Apostolle.*

Et quant il furent venu en Acre moult honnouréement, si alerent devant le Pape, et s'umelierent moult vers lui. Le Pape les reçut à moult grant honner, et leur fist moult grant joie et grant feste; et leur donna sa beneicon. Apres leur donna deux freres prescheurs pour aler au grant Sire, pour fournir le besoigne. Et, sans faille, il estoient les plus sages clers, qui à celui temps, feussent. L'un avoit non frere Nicole des Vicence, et l'autre frere Guillaume de Triple. Et leur donna ses privileges et ses chartres de la Messagerie que il remandoit au grant Seigneur. Et quant il orent receu ce que il devoient si pristrent congie du Pape, et sa beneicon.: et se partirent tuit quatre ensemble d'Acre, et avec euls Marc le filz à Messire Nicolas, et s'en alerent à Layas.

« Et quant il furent là venu, adonc Bendocquedar, Sodam de Babiloine, entra en Hermenie avec grant ost de Sarrasin, et fist moult grant damages par les contrées. Et furent, ces diz messagés, en grant avènture d'estre mort ou pris, si que, quand les deux freres prescheurs virent ce, ri orent moult grant paour d'aler avant. Il donnerent à Messire Nicolas et à Messire Maffe, toutes les chartres et touz les privileges que il avoient, et se partirent d'eux; et s'en alerent avec le Maistre du Temple ».

3 Première lettre de Jean de Montecorvino, Golubovich III 87.

4 « ... Frater Ioannes de Montecorvino... in Kathay regnum tartarorum perveniens, in Camaliech, civitate maxima, ubi magnus Cham imperator eorum residet predicans, plura milia convertit et baptizavit, et duo loca et ecclesias edificavit, ubi Minores Fratres et Predicatores morari possent advenientes ibidem... » *Liber historiarum* de fr. Jean Elemosina dans: Golubovich II 110.

résidences pour les Franciscains et aussi pour les Dominicains qu'il espérait voir arriver, réussit après plusieurs années d'isolement, à faire parvenir de ses nouvelles aux missionnaires du Proche Orient. Les Dominicains eurent les premiers connaissance de la lettre qu'il écrivit à Pékin le 8 janvier 1305. Un groupe de Frères Prêcheurs se mit en mouvement pour le rejoindre dans sa lointaine mission. Ils voulurent prendre la voie de terre partant de Tana (Azov) mais la guerre entre Génois et Tartares les empêcha d'aller plus loin que la Crimée [6]. L'arrivée en Europe de la deuxième lettre de Jean de Montecorvino détermina un départ nombreux de missionnaires franciscains [7]. Elle était adressée aux supérieurs des deux ordres mendiants [8]. Jean de Montecorvino paraît avoir affectionné l'idée d'une collaboration fraternelle entre Dominicains et Franciscains. Mais nous ne savons pas si les Prêcheurs réagirent sur cette seconde lettre comme sur la première. — En 1321 une nouvelle expédition comprenant quatre Franciscains et un Dominicain, se mit en route pour la Chine. Nous avons vu plus haut quelle fut sa destinée [9]. — Lorsqu'en 1330 Jourdain Cathala se préparait à repartir pour l'Inde il emportait entre autres une bulle pour l'empereur du Cathay, c'est à dire le souverain mongol de Chine [10]. Il avait donc l'idée plus ou moins arrêtée de pénétrer jusqu'à la cour de ce personnage. Mai nous ne savons pas s'il essaya de réaliser son projet. Enfin il existe un texte qui ferait penser que fr. Jean de Cori, archevêque de Sulthanyeh, aurait réussi à se rendre auprès de Jean de Montecorvino et aurait assisté à ses funérailles. Une description célèbre des états du grand khan, dont il ne nous reste qu'une traduction française [12], a été écrite par un

6 Voir le *Chronicon seu Liber ystorie* de fr. Jean Elemosina dans Golubovich III 132 III 90. — La bulle Cum hora dont une expédition pour les Dominicains est registrée sous la date du 23 Juillet 1307 à la suite d'une expédition « franciscaine», était évidemment destinée à ce groupe, BFr. V 37 n° 84.

7. D'après le même. Golubovich II 93-94.

8 Golubovich III 91.

9 Voir p. 21500.

10 A. Mercati, Monum. Columben. 16 n° VI.

12 De l'estat et de la gouvernance du grant Kaan de Cathay, souverain empereur des Tartres, et de la disposicion de son empire, et de ses autres princes interpreté par un arcevesque que on dit l'arcevesque Saltensis au commant du pappe Jehan XXII de ce nom. Translaté de latin en françois par frère Iehan le Lonc d'Yppre, moine de Saint Bertin en Saint Aumer, dans: L. De Backer, L'Extrême Orient au Moyen Age, Paris 1877, 335-346.

personnage qu'on appelle *archevêque Saltensis*. C'est à peu près certainement *Soltaniensis* qu'il faut lire. Il ne peut s'agir que de Jean Ier, de Cori. L'auteur écrit, parlant de fr. Jean de Montecorvino: « En la dite cité de Cambalech (Khan-Baliq, Pékin) fut uns archevesques qui avoit nom frère Jehan du mont Curum de l'ordre des frères meneurs. Cilz arcevesques est nouvellement trèspassez de ce siècle. A son obseque et à son sépulture vis trèsgrant multitude de gens crestiens et paiens » [13]. Le petit mot « vis » est le seul indice en faveur d'un séjour de l'auteur en Chine. Si l'on songe qu'il s'agit d'une traduction on hésitera à faire fonds sur une base aussi faible pour admettre un voyage de Jean de Cori à Pékin, d'autant que la chronologie fait difficulté. S'il est vrai en effet que Jean de Montecorvino est mort en 1328 [14], Jean de Cori ne pouvait guère être de retour en Perse en 1329. Or il paraît certain qu'il s'y trouvait lorsque, le 9 août 1329, Jean XXII l'éleva au siège archiépiscopal de Sulthanyeh [15].

7. Arménie.

D'un bout à l'autre de son histoire la chrétienté arméno-catholique de Nakhitchevan sur l'Aras, objet de ce paragraphe, a présenté ce trait remarquable d'être une oeuvre créée et maintenue par des Arméniens avec le concours intermittent de quelques missionnaires dominicains venus d'Europe. Un groupe de moines arméniens réunis à l'Eglise Romaine, puis réformés et réorganisés sur le modèle dominicain [16], entraîna à sa suite la population de quelques villages arméniens du pays de Nakhitchevan [17]. Cette chrétienté reçut son organisation définitive par la création de l'évêché de Nakhitchevan, d'abord suffragant de Sulthanyeh, puis élevé au rang d'archevêché [18]. Tout le clergé de ce diocèse était constitué par la congrégation arméno-dominicaine des Frères Uniteurs dont nous avons exposé plus haut les origines et les rapports avec l'Ordre des Frères Prêcheurs. Les

13 Ibid. 344.

14 Sur ce point voir Golubovich IV 257

15 Voir p. 168.

16 Voir p. 141 ss.

17 Voir la carte du pays dans: Archivum FF. Praed. VI 190.

18 Archivum FF. Praed. VI 163-164.

missionnaires dominicains qui assistaient les Frères Uniteurs appartenaient normalement à la Société des Frères Pérégrinants aussi longtemps que celle-ci conserva des relations avec l'Arménie, c'est à dire jusqu'en 1475 tout au plus. Pour cette raison nous sommes obligés de traiter de la mission d'Arménie. Naturellement nous l'envisagerons du point de vue qui est le nôtre, c'est à dire que nous tâcherons surtout de tirer au clair le rôle joué par les religieux de la congrégation des Frères Pérégrinants soit en Arménie soit dans les différents pays où essaimèrent les Frères Uniteurs et leurs fidèles.

1. Les Dominicains en Petite Arménie. Nous commencerons par donner quelques indications sur l'oeuvre des Prêcheurs en Petite Arménie, bien que ce pays, dépendant du provincial dominicain de Terre Sainte [19], n'ait jamais fait partie du territoire de notre congrégation. Mais l'activité dominicaine en Grande Arménie ne s'expliquerait pas si l'on ne tenait compte de la situation religieuse dans le royaume fondé en Cilicie par les émigrés arméniens du XIe siècle. De tous les états d'Orient le royaume d'Arménie (dont les souverains tenaient leur couronne du Saint-Siège) était le plus constamment, le plus inéluctablement, contraint à rester en bons rapports avec les Latins tant d'Orient que d'Occident. Aussi les rois d'Arménie furent-ils en majorité favorables à l'idée de l'Union ecclésiastique avec Rome, qui renforçait leur situation politique [20]. Le clergé et les fidèles ne se montrèrent pas toujours empressés à les suivre, même dans les limites du royaume. A plus forte raison les populations arméniennes qui vivaient au delà des frontières refusaient-elles généralement d'o-

---

19 MOPH III 135 lin. 17 IV 172 lin. 23-25. — En raison de sa juridiction sur les Dominicains de Petite Arménie le provincial de Terre Sainte est appelé *provincialis Ordinis Praedicatorum in regno Armeniae* dans les documents pontificaux concernant les Dominicains de ce pays, p. e. dans la bulle du 4 juillet 1322 (Mollat 16141 AOLI 270 n. XLI. — De même le *vicarius in provincia Armeniae* auquel fut confié le jugement sur les *Secreta fidelium Crucis* de Marin Sanudo doit s'entendre d'un vicaire provincial de Terre Sainte (Golubovich II 75. Bongars, Gesta Dei per Francos, Hannovre 1611, II 1-2).

20 Sur l'aide pontificale au royaume d'Arménie voir entre autres: H.K. Schaefer, Geldspenden der päpstlichen Kurie unter Johann XXII (1316-1334) für die orientalischen Christen, insbesondere für das Königreich Armenien dans : Oriens Christianus IV 184-187.

béir aux directives du roi, et au besoin, du patriarche de Sis, quand celui-ci inclinait trop vers l'Union [21]. Dès le XIIIe siècle nous trouvons des Dominicains en Petite Arménie. Le roi Héthoum Ier demanda même que l'Ordre fondât un couvent dans ses états, demande accordée par le chapitre général de 1266 mais qui ne semble pas être venue à exécution [22]. Au XIVe siècle le projet fut repris et le chapitre de 1327 autorisa la province de Terre Sainte à fonder une maison en Arménie [23]. Cette concession n'aboutit pas non plus à la fondation d'un couvent régulier. Il y avait cependant des Dominicains en Petite Arménie. Sans doute à la fin du XIIIe siècle Burchard du Mont Sion et Ricoldo de Monte Croce ne firent que passer [24]. Mais Jacques d'Arles-sur-Tech demeura davantage dans le pays et gagna semble-t-il la confiance du roi Sembat [25].

Quelques Dominicains occupèrent les sièges épiscopaux latins fondés au XIIe siècle à Tarse et à Mamistra. Parmi les archevêques de Tarse figure Jacques de Chiusi [26] dont il faut probablement placer l'épiscopat entre 1311 et 1328. A Mamistra l'évêque dominicain Jacques étant mort vers 1320, on nomma un autre Dominicain, Pierre d'Adria, mais celui-ci mourut à son tour avant d'avoir pris possession et il eut comme successeur le Dominicain Thomas [27], qui transféra le siège de l'évêché dans l'église Saint-Laurent de la colonie génoise de l'Ayas (Lajazzo) [28]. En 1318 Jean XXII envoya en Arménie le Do-

---

21 Sur les destinées de l'Union en Arménie voir Fr. Tournebize, article: Arménie, dans: Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, IV col. 315-320.

22 MOPH III 135 lin. 17. — Altaner 66.

23 MOPH IV 172 lin. 23-25.

24 Altaner 66 (pour Burchard). — Revue Biblique II 186 pour Ricoldo. — Mandonnet, Revue Biblique II 186, fait entrer Ricoldo en Arménie par Laodicée (au lieu de L'Ayas, Lajazzo).

25 Voir p. 161.

26 Viel-Girardin 103-104. — Le témoignage du nécrologe d'Orviéto suffit pour introduire fr. Jacques de Chiusi dans la série des archevêques latins de Tarse (bien qu'il manque dans Eubel I 474 Tarsen.) entre le Franciscain Daniel, promu en 1311 et Omodeo, en possession en 1328.

27 Eubel I 324 Mamistren.

28 Ibid. n. 5. — AOL I 270 n. XLII. — A noter que l'archevêque Etienne mentionné par Eubel comme successeur de Thomas, n'est pas un Latin mais un prélat arménien, ambassadeur du roi d'Arménie auprès de Jean XXII, Ibid. n. 6 et Oriens Christianus IV 186. (Schäfer 532).

minicain Raymond Etienne avec mission d'installer un couvent et des écoles de latin à l'Ayas [31]. Le projet échoua [32] mais fut peut-être repris plus tard car on nous signale un fr. Thaddée, personnage assez mystérieux, qui enseignait le latin à l'Ayas et qui était, dit-on, Dominicain [33]. Nous avons vu que Guillaume Adam, archevêque de Sulthanyeh comptait sur l'aide du clergé arménien de Cilicie en Union avec Rome, pour promouvoir l'Union chez les Arméniens de Perse et de Grande Arménie [34]. Après la fondation de l'Ordre des Frères Uniteurs l'action de cette congrégation s'étendit jusqu'en Cilicie; preuve l'activité un peu brouillonne d'un personnage que l'on retrouve tour à tour en Cilicie en Chypre et en Avignon, Nersès Balientz des Frères Uniteurs, archevêque titulaire de Manazkert [35].

2. Les Dominicains en Grande Arménie avant la fondation de la mission de Nakhitchevan. La nature de nos sources ne nous permet pas de nous représenter concrètement l'activité déployée par les missionnaires dominicains du XIVe siècle dans leurs stations de Perse et de Géorgie. Il est certain cependant qu'elle s'adressait surtout aux chrétiens orientaux. A Maraghah nous avons vu les Prêcheurs en relations avec le patriarche nestorien [36]. Dans l'Inde les premiers convertis de fr. Jourdain Cathala étaient chrétiens de s. Thomas [37]. Guillaume *de Cigiis*, évêque de Tabriz, se fait recommander au maphrian des Jacobites [38]. Mais aucune nation chrétienne ne se montra mieux disposée pour les missionnaires

31 BOP II 142. — Golubovich III 404.

32 D'après le propre témoignage de Raymond Etienne dans son *Directorium ad passagium faciendum*. RHC Doc. armén. II 487-488, cité par Golubovich III 404.

33 F. Tournebize, Histoire politique et religieuse de l'Arménie, Paris 1910, 651, sans indication de sources.

34 BOP II 156.

35 Golubovich III 336-341. — RHC Doc. armén. II, CCVIII-CCXVI. — Van den Oudenrijn, Annotationes 30-31. — Dans la suite Nersès Balientz enseigna l'arménien en cour d'Avignon. Altaner, dans: Zeitschrift für Missionswissenschaft XXI (1933) 125, qui cite Schäfer 112 138 198 230.

36 Voir p. 161.

37 Voir p. 178.

38 Voir p. 156 n. 15.

que les Arméniens. Les Prêcheurs trouvaient des communautés arméniennes établies dans toutes les villes de l'empire de Perse où ils avaient leurs stations: Sulthanyeh, Maraghah, Dehikerkan, Tabriz [40]. En 1324 nous voyons l'archevêque de Sulthanyeh préoccupé de réunir à Rome les Arméniens de son diocèse, dont il allait prendre possession [41]. Il est vrai que Barthélemy de Poggio, évêque dominicain de Maraghah, ignorait l'arménien. Mais on aurait tort d'en conclure que cette portion de son troupeau n'intéressait pas le prélat missionnaire. Barthélemy de Poggio pouvait se servir du persan dans ses rapports avec eux comme il fit dans ses sermons [42] et sans doute dans ses premiers entretiens avec Jean de Qrna [43]. Jourdain Cathala a noté dans ses *Mirabilia* les bonnes dispositions des seigneurs arméniens soumis aux Mongols de Perse à l'égard des catholiques [44]. Cependant, avant la conversion des moines de Qrna les Dominicains n'avaient pas de poste fixe en Arménie proprement dite, tandis que les Franciscains en avaient au moins deux, Erzeroum [45] et Saint-Thaddée de Karakiliss près de Maku [46]. Il faut y joindre ceux de Tiflis [47] en Géorgie, de Salamas [48] en Perse, le poste de Carpi [49], localité non identifiée en Arménie

40 Le groupe de missionnaires franciscains qui partit pour la Perse en 1321 emporta des lettres pontificales à l'adresse d'ecclésiastiques arméniens de Sulthanyeh, Maraghah, Dehikerkan Tiflis etc. Golubovich III 216-BFr. V 215 n. 452a.

41 Voir p. 168.

42 Voir p. 162 n. 56.

43 Voir p. 142.

44 Ed. Cordier 52 110 b.

45 Statistiques de 1320 et 1334 dans: Golubovich II 267-268

46 Ibid. *Carachisia* ou *Caraclesia* ne doit pas être identifiée avec la Karakiliss de la provincie d'Erzeroum (contre Golubovich II 548) mais avec le monastère arménien Saint-Thaddée de Karakiliss ou de Maku, où les Franciscains étaient installés comme chez eux depuis 1321 au moins.

47 Golubovich II 267-268. – Dans la statistique de 1334 *Tefelicium* est déformé en *Caleficium!* – Le cas de fr. Démétrius de Tiflis montre que l'apostolat franciscain en Géorgie atteignait surtout les Arméniens. En effet ce martyr franciscain est appelé parfois *Georgianus* en raison de son pays d'origine et d'autrefois *Armenus* en raison de sa nationalité (*fr. Demetrius laicus olim Armenus* Golubovich II 70).

48 Golubovlch II 267-268.

49 Ibid. Golubovich (II 548) a identifié *Carpi* avec Kerpeh sur la côte nord de l'Asie mineure. Mais dans les statistiques de 1320 et 1334 le groupe *Arzeronum-Thephelisium-Porsicum-Carpy* et le groupe *Arzelonum-Caleficium-Carpi-Pisanith* se correspondent manifestement, s'opposant au groupe *Soldania-Thaurisium Salamastrum-Carachi-*

ou en Géorgie, et peut-être celui d'une localité au nom incertain qui se cache sous le formes corrompues de *Porsicum* ou *Pisanith*[50]. Parmi ces postes de missions franciscains celui de Saint-Thaddée forme un pendant curieux au groupe arméno-dominicain de Qrna. Saint-Thaddée était un couvent arménien où résidaient d'ordinaire les archevêques de Maku, appelés pour cette raison archevêques de Saint-Thaddée[51]. Or vers 1321, Zacharie, archevêque de Saint-Thaddée, se rallia au catholicisme et devint dès lors le protecteur attitré des missionnaires latins, tant Dominicains que Franciscains[52]. Il accueillit ces derniers dans son couvent de Saint-Thaddée où ils tinrent école. L'archevêque en personne suivait les cours de théologie qu'y donnait en 1333 le Franciscain Guillaume Saurati[53]. Mais il semble que l'influence franciscaine n'ait pas été seule à se faire sentir à Saint-Thaddée. Les doctrines thomistes y avaient des partisans, comme il résulte d'un billet de fr. Guillaume Saurati écrit à Saint-Thaddée le 3 juillet 1333 et destiné au pro-custode des Franciscains de Tabriz[54]. Comme il est très bref nous le reproduisons en entier.

---

sia et au groupe *Taurisium-Congorlaum-(Soldania) Salamastrum-Caraclesia*. il est assez naturel d'y voir deux groupes géographiques ce qui mettrait *Carpi* (et *Pisanith Porsicum*) dans la region déterminée par les deux localités connues, Erzeroum et Tiflis. En ce qui regarde *Carpi* cette conclusion est confirmée par une bulle de Jean XXII au prince de *Carpi*, qui figure dans un groupe de lettres adressées à des princes de Géorgie et d'Arménie (Mollat 47557) et par une autre bulle destinée au même personnage où la localité est expressément située en grande Arménie (Mollat 47589).

50 Le *Porsicum* de la statistique de 1320 correspond manifestement au *Pisanith* ou *Pisauith* de celle de 1334 (Golubovich II 267-268) che qui nous oblige à placer les deux localités dans la région d'Erzeroum ou de Tiflis. Voir n. précédente.

51 Eubel I 480 « Sancti Thaddaei de Caraclesia alias Machoen. » Golubovich III 409.

52 Sur Zacharie voir Golubovich II 64 III 215-218 370-373. Jourdain de Séverac (Ed. Cordier, planche II) écrit de lui : « Verum est quod fratres Predicatores et Mi- conuerterunt bene III millia et plures. Nam unum archiepiscopum magnum ualde (*sic*) qui Dominus Zakarias uocatur cum toto populo suo conuersus est et speramus in Domino quod infra breue tempus totum residuum conuertetur dum tamen fratres boni uadant ».

53 Sur lui voir Golubovich III 407-413. - Schäfer 786 mentionne le viatique de 100 fl. qui lui fut compté par la Chambre apostolique le 28 mai 1332, à l'occasion de son départ pour l'Orient.

54 Le dossier dont fait partie ce billet se trouve dans le Reg. Aven. 54 f. 530r-540v, et a été publié d'abord dans: Rendiconti della R. Accademia dei Lincei Ser. V, t. X (1901) 3-20, puis réimprimé dans: F. Tocco, Studi Francescani, Naples 1909, 311-338 et, après une nouvelle collation sur les manuscrits, dans: Golubovich III 442-452.

Alia littera que fratri Raynerio de Florencia, uicario uice custodis[57] Taurisini dirigebatur.

Paternitati uestre placeat nobis mittere litteram lectorum et postillam super Apocalypsim, ut omnino quod deest nobis habere possimus. Nunc lego Mattheum et habeo plures auditores, quibus multum lectio est accepta et spero in Domino quod cito Thomas de eorum cordibus euelletur[58]. Flasquinum uestrum[59] etc.

Datum in monasterio sancti Thadei die Sabati infra octauas apostolorum Petri et Pauli[60]. uir humilis frater Guillelmus Saurati.

Guillaume Saurati appartenait à ce petit groupe de « Spirituels » contre lesquels l'évêque de Tabriz procéda en 1333, et son billet nous est parvenu dans le dossier de cette affaire[61]. Or l'autorité de s. Thomas d'Aquin récemment canonisé gênait beaucoup nos Spirituels. C'est son enseignement, sans nul doute, que fr. Guillaume Saurati voulait extirper du coeur de ses auditeurs arméniens. Dommage que nous ne sachions pas de quelle manière le Docteur commun avait recruté des partisans à Saint-Thaddée de Karakiliss. Vers la même époque les doctrines thomistes commencèrent à se répandre grâce aux efforts des moines de Qrna qui étaient en voie de se transformer en ordre des Frères Uniteurs[62]. Il nous est permis de reconnaître leur action dans l'épisode suivant. Dans une lettre écrite à Saint-Thaddée et expédiée à Tabriz en même temps que le billet cité plus haut, le Franciscain Laurent de Bobbio raconte au pro-custode de Tabriz comment, venant

---

57 C'est *vice custodis* et non *vicecustodis* qu'il faut lire je pense, et traduire « vicaire remplaçant le custode », précision nécessaire pour distinguer ce personnage du pro-gardien ou « vicaire faisant fonction de gardien ».

58 Tocco op. cit. a 335 écrit *evelleret* et Golubovich III 448 *evellet* bien que ce dernier donne en note la bonne leçon *evellet'* (= *evelletur*).

59 *flasquinum virum* écrivent Tocco op. cit. 335 et Golubovich III 448. Il s'agit d'un *fiaschino* (diminutif de *fiasco*)! – Le reste de la phrase et la suite de la lettre ont été omis, sans doute parce que rien n'y intéressait le procès. Il faut donc que les quelques lignes transcrites contiennent un chef d'accusation; ce qui se comprend s'il s'agit de saint Thomas d'Aquin.

60 C'est à dire le 3 juillet 1333, comme il résulte des autres documents du dossier.

61 Voir p. 156.

62 Voir p. 141 ss.

d'Erzeroum à Saint-Thaddée en caravane, il fit la rencontre d'un docteur arménien qui l'accompagna jusqu'au couvent. Or ce docteur prêcha ouvertement à Saint-Thaddée certaines doctrines qui déplurent fort à fr. Laurent. Ecoutons-le plutôt:

Reuerendo in Christo patri, fratri Raynerio [de Florencia] frater Laurencius de Bobio reuerenciam et amorem.

Licet, reuerende pater, locus ubi habito deserto Scalecii heremi possit non immerito comparari, sum tamen consolatus quamplurimum maxime de presencia tam uenerabilis domini et eciam de preclara societate que multum est mihi amabilis et gloriosa. Nubes tenebrosas reuerende pater, de hiis partibus ut potestis uos et alii festinetis expellere. Nam solis ortum in hiis partibus suis tenebrosis erroribus[63] iam multipliciter occuparunt in tantum ut in nostra presencia quidam, eorum imbutus erroribus, opiniones erroneas ausus fuerit publice predicare, inter quas ista principaliter continebatur, scilicet quod papa non potest errare, et ut clarius suum manifestaret archanum, addidit quod nec iste errat et quod qui ipsum dicunt errare menciuntur aperte. Hoc tamen totum in crastinum retractauit et suam miserabilem culpam coram domino et monachis[64] omnibus satis humiliter recognovit, nobis procurantibus hoc illo quo potuimus moderamine reservato. Frater Guillelmus incepit euangelium secundum Matheum et sequitur ex toto Petrum Iohannis et est omnibus graciosus et dominus semper uenit ad scolas. Predicacio illa facta fuit in festo Apostolorum[65] de nocte, scilicet post matutinum, secundum morem istorum, quia qui ambulat in nocte offendit. Hec autem sint uobis secreta et preclare societati, scilicet fratri Iohanni de Florencia[66] et fratri Antonio quibus me in Domino recommandetis. Valete etc.

In cedula inclusa in littera hec continentur: Predicator fuit ille uertabetus quem inuenimus in uno casali citra Erzeronum et postea uenit nobiscum in carauana[67].

L'incident qui mit aux prises un Franciscain de Saint-Thaddée et un Arménien qui fut vraisemblablement un disciple des Dominicains établis à Qrna dans le pays de Nakhitchevan, nous amène enfin à l'histoire proprement dite de la mission dominicaine d'Arménie. Disons

63 *suis erroribus*: les doctrines thomistes répandues par les Dominicains et leurs adhérents!
64 L'archevêque Zacharie et ses moines
65 Le 29 juin 1333.
66 Missionnaire franciscain qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme dominicain.
67 Tocco op. cit. 336. – Golubovich III 448-449.

encore que l'antagonisme doctrinal dont nous venons de voir un exemple se continua ou se reproduisit après l'expulsion des Spirituels de Perse[68]. Témoin la violente querelle qui opposa au Franciscain arménien Daniel de Tabriz le Frère Uniteur Nersès Balientz[69]. Cependant le moment vint où les Dominicains et les Uniteurs devinrent à Saint-Thaddée les successeurs des Franciscains. C'est du moins ce que donne à penser le fait de voir sur le siège épiscopal de Saint-Thaddée d'abord un Dominicain, Baptiste d'Isola, promu le 5 mai 1400[70], puis un Frère Uniteur, Job de Maku, promu le 13 mars 1424[71].

3. La mission d'Arménie de 1320 à 1374. La conversion de Jean de Qrna et de ses moines procura aux missionnaires dominicains de Perse un premier pied à terre en Grande Arménie, sans qu'ils fussent obligés de faire les frais d'une installation[72]. L'action indirecte qu'ils exerçaient par l'intermédiaire des moines de Qrna, et bientôt par les religieux de la nouvelle congrégation des Uniteurs, était beaucoup plus efficace que ne l'eussent été leurs efforts isolés. La mission d'Arménie prit ainsi dès ses origines l'aspect qu'elle conserva jusqu'à la fin. Au premier plan les Arméniens, Uniteurs d'abord puis, à partir de 1582, Dominicains proprement dits; à côté d'eux, les missionnaires étrangers. Le premier de ceux-ci, Barthélemy de Poggio, qui partage le titre de fondateur avec Jean de Qrna, devint dans la suite une figure quasi légendaire. On lui attribua tout le mérite de l'oeuvre accomplie par Jean de Qrna et ses collaborateurs tant arméniens qu'européens[73]. En fait on ne sait de Barthélemy que ce qu'en dit Jean de Qrna dans son récit des origines de l'Ordre des Uniteurs. Mais après sa mort (survenue, dit la tradition, en 1333) il fut vénéré comme un bienheureux aussi longtemps que subista son tombeau dans l'église de Qrna[74]. Le successeur de Barthélemy dans son rôle de chef fut Jean de Florence, évêque de Tiflis. Peut-être faut-il

68 Qui eut lieu en 1334 d'après le *Chronicon XXIV generalium* (Analecta Franciscana III 507) cité par Golubovich III 452.
69 Voir p. 188 n. 35.
70 Eubel I 480 S. Thaddaei alias Machoen.
71 Ibid.
72 Voir p. 146.
73 Van den Oudenrijn, Offizium 28-30, a fait justice de ces légendes.
74 Van den Oudenrijn, Annotationes 8 et Offizium 30 n. 57, cite Galanus I cap. XXX (= p. 512).

mentionner ici l'archevêque de Sulthanyeh Guillaume II, mort en *Perse* en 1348, et qui est associé à Jean de Florence dans certains documents pontificaux [75]. Nous avons vu plus haut [76] que les successeurs de Guillaume II sur le siège de Sulthanyeh s'occupaient en fait de la mission d'Arménie. Parmi les premiers missionnaires installés à Qrna nous connaissons encore un Anglais, fr. Jean de Swinford [77] et fr. Pierre, originaire d'Aragon [78]. Ce dernier, qui concourut à la traduction du missel et du bréviaire dominicains, mourut à Qrna le 3 juillet 1347 [79]. L'année suivante la mission de Perse fut éprouvée par la peste et ruinée si bien qu'il n'en subsista rien en dehors de la chrétienté arménienne de Nakhitchevan. Désormais les termes *mission de Perse* et *mission d'Arménie* seront synonymes jusqu'au XVIIIe siècle. Une bulle de Clément VI du 6 mars 1349 [80], et mieux encore la supplique à laquelle elle répond [81], nous présente un tableau saisissant de l'état de la mission à la fin de l'année 1348. Elle comptait alors 15 stations, desservies par autant de couvents des Frères Uniteurs [82]. Selon la volonté du fondateur il devait se trouver un Frère Prêcheur au moins

75 Voir p. 169 n. 2.

76 Voir p. 171.

77 Voir p. 144 n. 31.

78 Ibid.

79 Van den Oudenrijn, Offizium 29.

80 Mortier III 262 n. 4, d'après le Bullaire inédit de l'Ordre. Ce bullaire inédit, souvent cité par Mortier, contient des copies de bulles faites au XVIIIe siècle sur les registres pontificaux. La bulle en question ici provient de Reg. Vat. 191, ep. 436. A la ligne 11 du texte de Mortier lire *pluribus* au lieu de *Persibus*.

81 Voir p. 37 n. 10.

82 « Significant Sanctitati vestre devoti.. oratores vestri fratres Predicatores nuncii fratrum eiusdem ordinis de Societate Fratrum inter gentes Peregrinantium propter Christum quod in tota Perside non remanserunt nisi tres fratres vivi cum tamen ordo noster habeat ibi loca quindicem *et* monasteria religiosorum *Unitorum* quindecim... ». Supplique citée à la n. 81. La bulle moins précise, dit « *aliorum* religiosorum ». Ce chiffre de quinze stations missionnaires dominicaines en Arménie correspondant exactement au nombre de 15 maisons des Frères Uniteurs me paraît suspect. Quand on songe au petit nombre des résidences dominicaines en Perse au temps où les missions étaient à l'apogée, 15 stations est un chiffre trop fort. N'y aurait-il pas une confusion? La supplique envisage surtout l'Arménie. Nous avons vu (p. 144) que chaque couvent de l'Ordre des Uniteurs devait en principe accueillir un ou plusieurs Dominicains. On pouvait donc dire qu'il y avait autant de résidences (*loca*) dominicaines, que l'Ordre des Frères Uniteurs comptait de maisons. La supplique des Frères Pérégrinants, remise d'abord au procureur de l'Ordre et

dans chacun de ces couvents [83]. Or trois missionnaires dominicains seulement avaient échappé aux ravages de la peste. Nous ne savons pas quelles furent les pertes des Frères Uniteurs; à coup sûr la congrégation avait été très éprouvée car ses forces ne suffisaient pas à assurer le service dans tous les postes de la mission, et un certain nombre de communautés restaient sans prêtre catholique, exposées aux agissements de la propagande dissidente. L'édifice fragile de la hiérarchie latine était ruiné une fois de plus. L'archevêque de Sulthanyeh, Guillaume II, était mort à son poste [84]. L'évêque de Tabriz, François Cinquini, venait de succomber à la peste dans son couvent de Pise où il s'était retiré depuis quelque temps déjà [85]. L'évêque de Dehikerkan, Bernard de Guardiola, était mort, nous ne savons ni où ni quand. Enfin Jean de Florence, évêque de Tiflis, s'était éteint à Péra en 1347 [86]. Pas un seul évêque; trois missionnaires dominicains; un certain nombre de Frères Uniteurs, mais en quantité insuffisante: tel était le bilan de la mission de Perse après la tourmente. Les fidèles, abandonnés, se plaignirent au vicaire général de la Société des Frères Pérégrinants [87], (c'était fr. Jean Lunbello, entré en fonctions en 1347), qui, ne trouvant pas dans ses couvents le personnel nécessaire, s'adressa au Saint-Siège et aux autorités de l'Ordre. Une députation [88] des Frères Pérégrinants se présenta en cour d'Avignon. Son porte-parole était fr. Jean de Leominster [90], un missionnaire anglais qui se trouvait en Orient depuis

réformée par lui ou par ses sous-ordre *secundum formam Curie* (MOPH III 89, lin. 10-12) contenait peut-être une phrase exprimant l'idée que les 15 couvents des Uniteurs étaient *en principe* autant de stations missionnaires. (Par exemple: « loca quindecim, *silicet* monasteria). Pour un sécrétaire peu au courant de la situation respective des Dominicains et des Frères Uniteurs il était facile de se méprendre. Le texte de notre supplique doit donc être employé avec prudence, mais sans qu'on mette en doute l'exactitude des informations qu'elle contient.

83 Voir p. 144.

84 Voir p. 169 n. 5.

85 Voir p. 158.

86 Voir p. 174 n. 40.

87 Dans la supplique citée plus haut n. 80. il est dit que les messagers des Frères Pérégrinants sont venus en Occident, à cause des plaintes des fidèles, « propter eorum gemitus inenarrabiles ». Cela n'empêche pas qu'ils n'aient reçu un mandat en bonne et due forme de leur supérieur régulier, le vicaire général, ainsi qu'il résulte des expressions employées dans les bulles pontificales citées plus bas. n. 89.

88 « Nuncii », voir p. 194 n. 82.

90 Cela résulte du fait que, lorsque le pape eut promu le vicaire général à

au moins 15 ans [91]. Le but de l'ambassade se résume en deux mots: obtenir des évêques et du renfort en missionnaires. Clément VI répondit aux désirs des missionnaires dans la mesure où cela dépendait de lui. Le 9 janvier 1349 il institua archevêque de Sulthanyeh fr. Jean de Lunbello et chargea fr. Jean de Leominster de lui porter le pallium [92]. Le pape nomma également des évêques aux sièges de Tiflis [93] et de Dehikerkan [94], mais ceux-ci ne semblent pas s'être rendus dans leurs diocèses [95]. Par les nominations épiscopales du 9 janvier 1349 le pape accordait aux Frères Pérégrinants ce qu'ils attendaient de lui. Les supérieurs de l'Ordre eurent plus de peine à les satisfaire. On leur demandait des missionnaires, et, cela va de soi, on les voulait zélés, de bonne réputation et volontaires. A supposer qu'il s'en trouvât les dirigeants de l'Ordre devaient hésiter à priver les couvents de leurs meilleurs éléments, espoir du relèvement des provinces décimées par la peste. De plus le maître général, Garin de Gy l'Evêque venait de mourir. Or il fallait nommer un vicaire général de la Société des Frères Pérégrinants pour remplacer Jean Lunbello. C'était là un droit qui revenait au seul maître général. Les envoyés des Frères Pérégrinants ne voulurent pas attendre le chapitre général qui devait se réunir à Barcelone. Ils demandèrent au pape, pour le Vicaire général de l'Ordre, Bernard de Scala, ou toute autre personne ayant sa confiance, le pouvoir de nommer un vicaire général des Pérégrinants, d'assigner des religieux à la Société, et d'obliger les provinciaux à donner aux futurs missionnaires les lettres testimoniales d'usage. Clément VI ac-

l'archevêché de Sulthanyeh (9 janvier 1349), Jean de Leominster fit les démarches nécessaires pour l'obtention du pallium (bulles du 27 avril 1349, Reg. Vat. 191 ep. 504, 505).

91 En 1332-1333 il séjourna en cour d'Avignon, pendant au moins 17 semaines, en compagnie d'un fr. Jacques de Géorgie (Dominicain?) « pro habendo declarationem super aliquibus punctis fidei ». - Schäfer 544. — Il y était encore (ou de nouveau?) en 1334, en compagnie du même personnage. — Le 22 juillet 1334 il reçut un viatique de 40 fl. pour se rendre « ad partes ultramarinas in Iherosolima «. Ibid. 801.

92 Voir p. 169-170.

93 Eubel I 476 Tefelicen.

94 Eubel I 475 Taurisien.

95 Aucun de ces deux évêques ne fut chargé de porter le pallium à l'archevêque de Sulthanyeh, mais on choisit pour cette mission un simple religieux, Jean de Leominster. Voir n. 89.

quiesça et par constitution apostolique du 6 mars 1349 Bernard de Scala, vicaire général de l'Ordre, ainsi que Jean de Moulins, maître du Sacré Palais, obtinrent les pouvoirs désirés [96]. Le chapitre général de Barcelone réitéra aux provinces l'ordre d'envoyer des missionnaires en Orient [97]. Avec quel succès, nous l'ignorons. L'état des couvents et la suite des événements portent à croire que l'on n'arriva pas à pourvoir aux besoins de la mission. Pendant de longues années on ne trouve plus trace de Dominicains occidentaux en Arménie. La statistique de l'Ordre composée en 1358 attribue à la Société un total de 11 maisons, sans préciser où elles se trouvaient [98]. Nous croyons que dans le territoire de l'ancienne mission de Perse il ne s'en trouvait plus une seule. On s'explique ainsi que, lors de la suppression de la Société des Frères Pérégrinants en 1363, les Pères capitulaires, après avoir réglé le sort des couvents de Péra, Caffa et Trébizonde, ne prennent pas la peine de déterminer ce qui adviendra des *loca inter nationes gentium situata* [99]. Il ne s'ensuit pas que toute l'oeuvre des missionnaires ait péri. Les communautés arméno-catholiques survivent, sous la direction des Frères Uniteurs. En 1355 fr. Thomas de Tabriz devient évêque titulaire d'un siège dit de Galaad [100]. Bien que la bulle le dise Dominicain on peut se demander s'il n'était pas plutôt Frère Uniteur. En tout cas il était Arménien et c'est parmi les Arméniens qu'il dut exercer ses fonctions, comme évêque titulaire de Galaad [101] et plus tard [102] comme archevêque de Sulthanyeh. En 1356 deux Frères Uniteurs, Eleuthère et Thomas de Djahouk, vinrent en Avignon pour demander l'approbation explicite de leur ordre [103] qui leur fut accordée par la consti-

96 Supplique et bulle citées p. 194 n. 80 et 82.

97 MOPH IV 331 lin. 34-37.

98 Walz 248. — Abraham 178 n. 2.

99 MOPH IV 401.

100 Eubel I 258 Galaaden.

101 Le 19 janvier 1363 Thomas reçoit ordre du Saint-Siége de délimiter les évêchés latins de Tana et de Mappa (= Anapa) appartenant respectivement aux métropoles de Saraj et de Matrega, deux créations récentes, dues aux missionnaires franciscains, et aussi éphémères que les créations dominicaines de Vosporo et de Cherson (voir p. 155 et p. 159) Golubovich V 44. Cela nous montre Thomas séjournant (ou passant) en Crimée.

102 A partir du 28 février 1368. Eubel I 457 Soltanien.

103 Galanus I 524.

tution du 31 janvier 1356 [104]. Le 12 avril suivant fr. Thomas est promu évêque de Nakhitchevan [105]. Pour la première fois apparaît dans nos sources le nom de cet évêché qui devait subsister pendant des siècles. Les origines en demeurent mystérieuses. Barthélemy de Poggio, évêque de Maraghah, et Jean de Florence, évêque de Tiflis, en se fixant à Qrna, avaient préludé à la fondation d'un évêché latin [106]. En 1356 le siège de Nakhitchevan est dit vacant par décès d'un évêque Jean. Qui est ce Jean? Est-ce un évêque régulièrement élevé au siège de Nakhitchevan après érection canonique d'un évêchè latin dans cette ville? Ne serait-ce pas simplement Jean de Florence évêque de Tiflis?

Cette dernière hypothèse n'a rien d'impossible et nous avons des cas sinon identiques, du moins analogues, dans l'histoire des évêchés d'Orient. Quoi qu'il en soit, à partir de 1356 les évêques de Nakhitchevan deviennent les pasteurs ordinaires de la chrétienté arméno-catholique [107]. Ils ne résident d'ailleurs pas dans leur ville épiscopale mais, selon un usage arménien, dans quelque couvent des Frères Uniteurs. A côté des évêques de Nakhitchevan on voit paraître des archevêques de Sulthanyeh et de Maku, des évêques de Tabriz, et de Tiflis, pris dans la congrégation des Uniteurs. On est en droit de supposer (et quelque fois on peut prouver) que ces prélats étaient au service de la chrétienté arménienne de Nakhitchevan.

Le 15 juin 1365 les Frères Uniteurs se firent accorder les privilèges missionnaires dont jouissait autrefois la Société des Pérégrinants [108]. Ils se posèrent ainsi en héritiers et continuateurs des missionnaires dominicains, vers l'époque précise où le chapitre général de Gênes confirmait la suppression de la Société des Pérégrinants. Dix ans plus tard ils obtinrent du Saint-Siège la restauration de la mission dominicaine d'Arménie, qui entraîna le rétablissement de la congrégation des Frères Pérégrinants.

104 Voir p. 144.

105 Eubel I 354 Nachvanen. - Arch. FF. Praed. VI 166 nº II. – Le 12 mai 1356 le pape l'autorise à absoudre les Orientaux ayant encouru l'excommunication pour avoir fait le pèlerinage de Terre Sainte sans l'autorisation du Souverain Pontife. Reg. Aven. 132, f. 477r.

106 Voir p. 142 et 144.

107 Voir la liste des évêques, puis archevêques, de Nakhitchevan dans: Arch. FF. Praed. VI 166-184.

108 M. D. Chapotin, A travers l'histoire dominicaine, Paris 1903, 38 n. 2.

INDEX

INDEX